

LES SOCIALISTES MAJORITAIRES REMPORTERONT UNE VICTOIRE

MALGRE QUE LES RAPPORTS SOIENT INCOMPLETS, LES SOCIALISTES MAJORITAIRES SEMBLENT AVOIR OBTENU LA MAJORITE DES VOTES. — MATHIAS ERZBERGER EST ELU MEMBRE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 20 — Les rapports de l'élection nationale allemande dans le troisième district électoral de Bade annoncent que les socialistes majoritaires ont gagné cinq sièges, le parti centriste, cinq; le parti nationaliste allemand, un; et le parti démocratique, trois. Le nombre des votes en faveur des divers partis sont: Socialistes majoritaires, 362,948; centristes, 380,644; les nationalistes, 78,786; démocrates, 225,811.

Dans le district Karlsruhe, les socialistes majoritaires ont obtenu 34,887 votes; les centristes, 14,570; les nationalistes, 883; et les démocrates allemands, 24,803.

Hier soir, vingt-quatre des 831 districts électoraux de Berlin donnaient les résultats suivants: Démocrates allemands, 7,375; socialistes majoritaires, 8,195; nationalistes, 4,706; le parti du peuple allemand, 2,990; centristes, 2,251. Le grand nombre de votes obtenu par le parti démocratique surprend les politiciens, car Berlin a toujours donné une grande majorité aux socialistes.

Richard Fischer, le secrétaire du parti socialiste majoritaire de Berlin a déclaré hier soir qu'il estimait que dans l'élection de l'Assemblée nationale, les socialistes majoritaires obtiendraient entre quarante et cinquante pour cent des votes, les socialistes indépendants et le parti centriste, trente pour cent; et les démocrates allemands, de quinze à vingt pour cent.

Pour l'élection d'hier, l'Allemagne était divisée en 38 districts, qui doivent élire en tout 433 représentants à l'Assemblée nationale. D'un autre côté, les élections n'ont pas eu lieu dans l'Alsace-Lorraine, ce qui a réduit de douze le nombre des représentants à être élus. Comme Posen est aussi occupée par des troupes polonaises les élections n'ont pas eu lieu dans ce district.

Le nombre total des électeurs est donné comme 18,000,000 hommes et de 21,000,000 femmes.

Parmi les Allemands bien connus élus dans le district de Bade, on mentionne Konstantin Febrbach, l'ex-président du Reichstag, et Harren Dietrich, Haass et Wirth, tous membres du "Reichstag".

Dans Wertenberg, Mathias Erzberger, Friedrich von Payer, l'ex-chancelier, Adolphe Groeber et Herr Kehl ont été élus.

Dans Friedberg, Bade, les socialistes majoritaires ont obtenu 1,617 votes, les centristes, 25,773; les nationalistes, 4,276 et les démocrates, 9,920.

Dans Mannheim les centristes ont obtenu 18,765 votes, les nationalistes, 6,057 et les démocrates, 26,562.

A Waldshut le résultat a été le suivant: Socialistes majoritaires, 3,534; centristes, 9,972; nationalistes, 149; démocrates, 2,292.

A Sackingen les socialistes majoritaires ont obtenu 2,800 votes; les centristes, 5,918; les nationalistes, 49; et les démocrates, 1,091.

A Constance les socialistes ont obtenu 12,249; les centristes, 15,774; les nationalistes, 968; et les démocrates, 8,721.

Les résultats dans le Württemberg sont: Socialistes majoritaires, 470,316 votes et sept sièges; les démocrates, 352,010 votes et quatre sièges; et les centristes, 303,050 votes et quatre sièges.

LA LIBERATION DES MARINS

Paris, 20 (via l'agence Havas) — Des dépêches reçues à Paris par voie de Zurich annoncent que de sérieux désordres ont eu lieu à Hambourg et que plusieurs personnes ont été tuées ou blessées.

Les désordres ont eu lieu à la suite de certaines manifestations faites pour demander la remise en liberté de certains marins qui avaient été emprisonnés lors des émeutes précédentes.

LES MANIFESTANTS VOLENT LES URNES DU SCRUTIN

Dinslaken, Prusse rhénane, 20 — Des manifestants de mines de charbon de Lohberg sont entrés dans les bureaux de votation de Dinslaken et ils se sont emparés des urnes du scrutin et les registres électoraux.

LES RELIGIEUSES VOTENT

Amsterdam, 20 — Une dépêche de Berlin reçue par le "Handelsblad" annonce que les religieuses du lycée du Lindenstrasse se sont rendues en groupe aux bureaux de votation. Cet incident a causé une vive sensation.

LE CHOLERA ECLEATE A HAMBURG

Londres, 20 — Le correspondant de l'"Exchange Telegraph" à Amsterdam rapporte qu'une épidémie de choléra a éclaté à Hambourg. Plusieurs personnes sont mortes.

Londres, 20 — Une dépêche de Berlin donne les résultats des élections du Württemberg tels que rapportés dans une dépêche de Paris, mais dit que ces chiffres ne correspondent pas, et ajoute:

"Le parti bourgeois et les paysans de Württemberg, ainsi que le parti vinicole (wine growers party) ont obtenu 182,511 votes et deux sièges. Le parti monarchique et pacifique ainsi que les indépendants n'ont obtenu aucun siège.

"Sur 1,500,000 personnes inscrites sur les listes électorales, il y a eu 1,327,814 votes de valides."

LES PUISSANCES DU CENTRE NE SERONT PAS ADMISES

Paris, 20. — L'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie et la Turquie ne peuvent être admises dans la ligue des nations actuellement, mais elles en feront parti quand la ligue aura jugé qu'elles pourront être considérées parmi les nations honnêtes du monde.

Telle est l'opinion exprimée par Lord Robert Cecil, qui vient de remettre à l'imprimeur le projet britannique au sujet de la création d'une ligue des nations, qui sera soumis au congrès de la paix.

Lord Robert a fait ce soir les déclarations suivantes au représentant de la "Presse Associée".

"La ligue se composera des nations sur lesquelles on peut compter, vu qu'elle est créée pour le bien de l'humanité".

Quand on lui a demandé d'expliquer ce qu'il voulait dire par les nations de confiance (trustworthy), Lord Robert a répondu que dans le cas de l'Allemagne, le gouvernement qui sera établi ne devra pas être dominé par le militarisme. Ce serait alors une garantie d'honnêteté. Ce serait folie, a-t-il ajouté, d'admettre l'Allemagne avant qu'elle ait rétabli l'ordre et déterminé la forme de gouvernement qu'elle prendra.

L'EX-STENOGRAPHE D'OLEARY EST ACCUSE DE TRAHISON

J. WILLARD ROBINSON, L'ANCIEN STENOGRAPHE DE JEREMIAH O'LEARY, EST ACCUSE D'AVOIR AIDE A LA TRANSMISSION DE MESSAGES ENTRE SON PATRON ET DES AGENTS ALLEMANDS EN HOLLANDE.

(Cable de la Presse Associée)

New-York, 20 — Suivant une accusation de trahison portée aujourd'hui en Cour Fédérale, M. J. Willard Robinson, un ancien sténographe de Jeremiah O'Leary, est accusé d'avoir aidé en 1917, à la transmission des messages entre le dit O'Leary et des agents allemands en Hollande.

L'accusation dit que Robinson s'est rendu à Rotterdam à bord d'un navire américain au mois d'avril 1917. A Rotterdam il a livré à Frank Richards, un agent allemand, des correspondances d'O'Leary, de Madame Marie de Victoria, de John Ryan et d'Herman Vessels, qui le printemps dernier furent accusés en compagnie du dit O'Leary, d'avoir conspiré pour trahir et espionner aux Etats-Unis. Dans le mois de juin de la même année, Robinson est revenu avec des correspondances secrètes.

Les messages rapportés par Robinson étaient écrits avec de l'encre invisible, et un de la part d'O'Leary et de Ryan demandait au gouvernement allemand quelle assistance pourrait donner une lutte pour la liberté de l'Irlande.

La réponse à cette question, suivant l'accusation, fut, que malgré que le gouvernement allemand était en sympathies avec l'Irlande, ce mouvement devait être retardé jusqu'à la conférence de la paix où l'Allemagne aurait supporté les demandes de l'Irlande.

L'accusation contient des copies de lettres qui ont été rapportées par Robinson de la Hollande, de l'Espagne et du Danemark. Ces lettres ont été saisies par les officiers du bureau d'intelligence. Le gouvernement a aussi saisi plusieurs faux-cols et des mouchoirs contenant des messages qui y ont été cachés au moyen de préparations chimiques. Ces messages venaient de Ben Benson, un citoyen américain de Stockholm et ils devaient être remis à O'Leary.

LA REVOLTE AU PORTUGAL

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 20. — Une dépêche de Lisbonne reçue à Londres annonce qu'une révolution royaliste a éclaté au Portugal. Paivo Conceiro s'est mis à la tête de la révolution royaliste à Oporto, Braga et Viscus, et l'ex-roi Manuel a été de nouveau proclamé roi du Portugal.

Les troupes du gouvernement sont en route pour venir enrayer la révolte.

La dépêche ajoute que l'ex-roi Manuel a envoyé un télégramme au gouvernement portugais protestant contre cette tentative en son nom.

LES MINES DE LENS SONT INONDEES

(Cable de la Presse Associée)

Coblenz, 20 — M. Charles M. Schwab, qui vient d'arriver à Coblenz après avoir visité la Belgique et les champs de bataille de la France, dit que des ingénieurs américains lui ont déclaré que les mines de charbon de la région Lens au nord de la France, ne pourront être opérées avant deux ans. Les deux ingénieurs ont informé M. Schwab que les mines avaient été inondées. M. Schwab passera quelques jours ici en ensuite ira à Paris.

LE "CASTALIA" A SOMBRE

(Dépêche de la Presse Associée)

Halifax, 20. — Les fonctionnaires du bureau de transport des Etats-Unis a déclaré aujourd'hui qu'ils croient que le navire "Castalia", qui avait été abandonné au large de l'île au Sable, il y a une semaine, a sombré. Le remorqueur américain "Iroquois" est revenu à New-York hier et les officiers ont déclaré qu'ils n'avaient pu trouver aucune trace du "Castalia".

LE "ROCHAM- BEAU" EST AR- RIVE A HALIFAX

(Dépêche de la Presse Associée)

Halifax, 20 — Le "Rochambeau" qui est parti de Bordeaux le 9 janvier est arrivé aujourd'hui à Halifax pour faire sa provision de charbon. Le navire ramène huit cents soldats américains qui demeurent presque tous dans le nord des Etats-Unis. Il y a aussi un certain nombre d'officiers de la Croix-Rouge, du "Y. M. C. A." et des Chevaliers de Colomb. Le navire qui doit prendre cinq cents tonnes de charbon sera ici pendant trois jours et ensuite se rendra à New-York.

SA PRESENCE N'EST PLUS TILERABLE

(Cable de la Presse Associée)

Vienne, 20. — Le gouvernement autrichien a informé l'ex-empereur Charles, qui est actuellement malade, qu'à moins que les mouvements monarchistes cessent immédiatement, sa présence dans la capitale de l'Autriche ne sera plus tolérée.

A Vienne, le fait est connu que l'empereur a été forcé d'abdiquer, mais qu'il a réservé ses droits personnels au trône.

LA RUSSIE BLANCHE S'UNIE AUX SOVIETS

(Cable de la Presse Associée)

Zurich, 20 (via l'agence Havas). — Une dépêche de Kiev annonce que la Russie Blanche a proclamé son union avec la république soviétique.

Le groupe de Russes blancs qui se compose d'environ cinq millions de personnes, demeure dans la Lithuanie qui a été dernièrement envahie par les Bolchevistes.

Dimanche, une dépêche de Genève annonçait qu'on avait appris par voie de Prague que Kiev était aux mains des Bolchevistes qui avaient renversé le gouvernement ukrainien.

HERMAN HITAKER EST MORT

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 20. — M. Herman Whitaker, auteur et correspondant de guerre de Piedmont, Cal., est mort ici aujourd'hui à l'âge de cinquante-deux ans. M. Whitaker était né en Angleterre. Il fit partie de l'armée britannique pendant plusieurs années, mais plus tard démissionna pour s'occuper du développement du territoire de la Baie d'Hudson. Ensuite il se rendit en Californie où il occupa de littérature. Pendant la guerre il fut envoyé en Europe comme correspondant.

LE CONGRES DE LA PAIX ETUDIE LA POSITION DE LA RUSSIE

M. Nouelens, l'ambassadeur de France, explique devant le congrès la situation actuelle de la Russie. — Un lunch est offert au président Wilson au Luxembourg.

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 20 — Les deux grands événements d'aujourd'hui ont été l'Assemblée du conseil suprême de guerre qui a pris en considération la question russe, et un lunch offert au président Wilson au Luxembourg.

Après le lunch le président Wilson a prononcé un discours au cours duquel il a déclaré que "le péril de la France, s'il continue, deviendra le péril du monde. Non seulement la France, mais le monde entier doit s'organiser contre ce péril".

L'Assemblée du conseil suprême se composait des représentants des cinq grandes puissances. Une heure fut accordée à M. Nouelens, l'ambassadeur français qui vient de revenir de la Russie, pour déclarer ce qu'il avait vu et quelle était son impression relativement à la position actuelle de la Russie. Les déclarations qu'il a faites devant le conseil n'ont pas été rendues publiques, mais celles qu'il a faites aux correspondants se résument comme suit:

"Le pouvoir bolcheviste est l'ennemi de l'Entente. C'est lui qui est responsable de la séparation de la Russie avec l'Entente. Il a fourni des vivres à l'Allemagne pendant la guerre. Il a protesté contre les termes de l'armistice accordée à l'Allemagne. Les actes des Bolchevistes sont absolument hostiles à l'Entente."

"La tyrannie et la terreur, qui augmentent tous les jours, devraient placer les chefs sanguinaires de Moscou et de Pétrograd au ban de l'humanité. Aucune société de nations ne pourrait transiger avec un tel régime, qui constitue aujourd'hui le plus sérieux obstacle à la paix générale. A moins que ce régime ne soit renversé, la tâche que l'espère, les Alliés l'entreprendront, l'Europe continuera d'être exposée à toutes les agitations et à la guerre."

Le témoignage de M. Nouelens sera suivi de celui du ministre danois, M. Schavenius, qui demain fera des déclarations devant le conseil.

Le lunch offert au président Wilson a été l'un des mieux organisés qu'il y ait eu. A la table, trois cents convives avaient pris place, y compris deux présidents, plusieurs premiers ministres et des chefs d'Etat, au milieu du décor somptueux d'un des plus beaux palais du vieux monde. La salle du trône des Bourbons a servi pour la première fois depuis environ un siècle, alors que Napoléon avait offert un banquet à ses généraux qui revenaient de combattre.

Les discours du président Wilson a été chaleureusement applaudi et après qu'il eut fini la fanfare, la Garde Républicaine, joua La Marseillaise pendant qu'une voix d'un ténor de l'opéra chantait le refrain.

Les convives se retirèrent ensuite dans le salon Victor Hugo pour prendre le café, où deux groupes brillants se formèrent, l'un avec le maréchal Foch au centre, et l'autre avec le président Wilson, les Premiers Ministres, et les ministres des Affaires étrangères ainsi que les délégués de divers pays.

LA POSITION DE LA RUSSIE

Paris, 20. — Les informations officielles reçues à Paris relativement au développement de la Russie indiquent que depuis quelques mois le gouvernement bolcheviste a beaucoup perdu de son prestige, malgré que le premier ministre Lenine et ses associés aient réussi à renforcer leurs armées et à gagner beaucoup de terrain dans l'ouest de la Russie.

On rapporte que le premier ministre Lenine, entretenant des développements politiques et la possibilité d'une vigoureuse intervention alliée, a proposé au comité exécutif du congrès soviétique que les Bolchevistes se rendent. Trotzky, Karl Radek et le ministre des affaires étrangères Tchitcherine s'opposèrent vigoureusement à cette proposition. D'un autre côté, la proposition de Lenine ne fut déclinée que par une majorité de douze votes sur un total de deux cents.

On dit aussi que les chances d'une intervention alliée ont amené de nouveaux partisans aux Bolchevistes, parmi lesquels se trouvent ceux qui craignent que l'intervention amène la contre-révolution et la restauration de la monarchie. L'armée bolcheviste est estimée à trois cent mille hommes. On dit qu'elle est bien équipée et qu'elle est sous le contrôle absolu de ses chefs. Les gros salaires payés par les Bolchevistes qui contrôlent aussi les vivres, ont permis à ses chefs de maintenir une bonne discipline et de se procurer de nouvelles recrues.

Les Russes qui sont actuellement à Paris sont certains que la révolte des masses qui ne sont pas armées dans le nord et dans la partie orientale de la Russie n'aurait aucune chance de succès, tant que les Bolchevistes maintiendront le contrôle de leur armée.

Le recul des Allemands est aidé par le progrès militaire des Bolchevistes dans l'ouest, où ils concentrent de nombreuses troupes. Les avant-gardes bolchevistes opèrent sans beaucoup d'opposition et rapportent qu'elles sont à moins de 100 milles de Varsovie. Elles se sont emparées de plusieurs parties de la Lithuanie et des provinces baltes. Cette concentration dans l'ouest a résulté en de sérieux revers sur les autres fronts, notamment la reprise de Perm par les troupes sibériennes, et la défaite des Bolchevistes à Archangel ainsi que sur les fronts sud et est.

Une expédition composée de vingt mille hommes de troupes alliées et russes a réussi à se mettre en contact avec soixante-dix mille Tcheco-slovaques sur le front Perm-Ufa.

En plus des armées de Perm et d'Ufa, il y a aussi des troupes anti-bolchevistes dans les régions d'Omsk et de Kaban, ainsi que d'autres troupes alliées sont stationnées à Bakp, Odessa et Sébastopol.

Les représentants des divers gouvernements russes, à l'exception de celui des Bolchevistes, sont actuellement à ou en route pour Paris, où ils présenteront leurs réclamations devant la conférence de la paix. M. Serias Sazanoff, l'ex-ministre des affaires étrangères de l'ancien régime, et représentant actuellement les gouvernements de Kuban et d'Omsk; M. Tschakovsky, le président de la République du Nord; l'ex-premier ministre Lvoff; et Boris Bakhteff et autres ambassadeurs du gouvernement Kerensky font partie des émissaires qui sont actuellement à Paris, mais aucun gouvernement russe n'a encore été reconnu.

Il y a actuellement trois propositions importantes de faites à la conférence de la paix au sujet de la situation russe.

La première réclame l'intervention rigoureuse des troupes et la chute du bolchevisme.

La deuxième ne demande pas l'envoi des troupes alliées, mais réclame que se battent les éléments de la Russie qui se battent pour la démocratie, et le but de contribuer à la restauration des conditions normales, et d'encourager les populations du centre de la Russie qui sont sous la domination à faire un effort pour se débarrasser du joug qui pèse sur elles.

La troisième demande la cessation de toute opposition au gouvernement bolcheviste, le rappel des troupes al-

LES DELEGUES SE SONT REPO- SES DIMANCHE

Paris, 20. (via l'agence Havas). — Le conseil de la paix qui s'est réuni aujourd'hui se composait de dix membres, dont deux de chacune des cinq grandes puissances. Les trois autres délégués des grandes puissances n'y ont pas assisté, car le personnel de vingt-cinq plénipotentiaires est nécessaire quand des affaires de haute importance viennent devant la conférence.

Lord Robert Cecil est demeuré au Ministère des Affaires étrangères pendant quelque temps, mais n'est pas entré dans la chambre où le conseil siègeait.

Plusieurs membres de la délégation britannique à la conférence de la paix ont profité de la journée de dimanche pour se reposer ou faire quelque voyage.

Le premier ministre Lloyd accompagné de M. George Nicoll sont allés à Rheims et d'autres fonctionnaires se sont rendus à Châteaufort en automobile.

M. Arthur J. Balfour, le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, et M. Andrew Bonar Law, le chancelier de l'Echiquier, ont joué au tennis dans l'après-midi, et dans l'après-midi ils se sont rendus au Bois de Boulogne. Cet exercice les a beaucoup reposés et quand ils sont revenus ils ont déclaré qu'ils se sentaient plus dispos à s'attaquer aux grands problèmes qui se dressent devant la conférence de la paix.

Une mission arménienne, composée de M. Mesrobian, Tounian, du professeur Hagopian et de deux autres personnes, est arrivée à Marseille dimanche. La mission se rend à Paris pour participer à la conférence de la paix.

Une dépêche de Genève annonce, aussi que le congrès des Turcs libéraux a été désigné comme délégué à la conférence de la paix.

LES DEMANDES DE LA CHINE.

Marseille, 20 — Le programme que la Chine doit soumettre à la conférence de la paix est expliqué dans un article publié par "l'Echo de Paris". Ce programme est d'une grande importance pour l'avenir de la république chinoise. Les principales questions énoncées demandent la reprise des territoires Kiao-Chow et Tsing-Tau, le bail de Wei-Hai-Wai, le chemin de fer chinois oriental, la révision du tarif des taxes de douanes, l'ouverture de Mongolie et du Tibet au commerce, la restauration des pouvoirs légaux que possédaient les consuls étrangers, ainsi que plusieurs questions concernant la souveraineté de la Chine.

LA DUREE DE L'ACCONFERENCE

Paris, 20. — Les journaux français qui jusqu'à date y ont été pessimistes relativement à la durée de la conférence de la paix, prédisent aujourd'hui qu'il est possible qu'elle se termine vers la fin du mois d'avril. Ils basent leur prédiction sur la nomination du premier ministre Clemenceau comme président. Le premier ministre est reconnu comme très expéditif.

LE PROGRAMME DU ROYAUME D'HEDJOS

Paris, 20. — Le prince Feisal, le fils du roi de Hedjaz, a préparé un mémoire qui sera présenté à la conférence de la paix. Dans son mémoire, le prince demande l'indépendance et l'autonomie complète de l'état Hedjaz de l'Arabie. L'état comprend la Syrie, la haute et basse Mésopotamie, Yamen et Nejd. Le territoire de Nejd est une réserve de tributs. Le prince invite la conférence de la paix à nom-



Réductions Bona Fide à notre Vente de Réduction de la Mi-Hiver

MAGASINS

FASHION-CRAFT

A. A. ROY MAX. BEAUVAIS LTEE
469 Ste-Catherine Est 229 Saint-Jacques

MAGASIN DE L'OUEST
463 Ste-Catherine Ouest

GUILLAUME II SERA-T-IL TRADUIT DEVANT LE CONGRES?

Paris, 20. (via l'agence Havas). — De longues discussions paraissent aujourd'hui dans les journaux de Paris relativement aux responsabilités de l'ex-empereur et autres chefs de l'Allemagne, pour les crimes commis durant la guerre. Le "Matin" dit que quant aux crimes commis contre la France, les faits ont déjà été établis à la suite d'une enquête qui vient d'être terminée. Le journal dit que plusieurs juristes éminents ont unanimement déclaré que Guillaume Hohenzollern peut être poursuivi d'après l'article 56 de la convention de La Haye, qui comporte les règlements de la guerre sur terre. Les juristes sont d'opinion que des punitions doivent être infligées à ceux qui ont donné les ordres plutôt qu'à ceux qui les ont exécutés.

Le "Journal" attire l'attention du public sur le fait que la conférence de la paix a à sa disposition un comité judiciaire auquel seront soumises toutes les opinions des délégués se rapportant à la responsabilité de Guillaume Hohenzollern. Le comité pourrait alors présenter les projets d'une enquête officielle à la conférence et si celle-ci s'accorde avec le dit comité, une accusation formelle pourra être émise.

Le journal ajoute que pour s'emparer de Guillaume Hohenzollern, les nations qui vont bientôt former une ligue des nations pourront en faire la demande à la Hollande. On ne demandera pas l'extradition de l'ex-empereur, mais on demandera de le rendre.

Le journal dit que c'est l'opinion des juristes, que la Hollande, qui elle aussi fera partie de la ligue des nations, ne peut refuser de rendre l'ex-empereur aux autres nations de la ligue, pour qu'il subisse son procès.

mer une commission qui serait chargée d'obtenir les désirs des peuples de ces pays.

LE COLONEL HOUSE VA MIEUX

Paris, 20. — Le colonel E. M. House, qui était malade depuis près d'une semaine va beaucoup mieux. Aujourd'hui, il a pu faire une promenade en automobile. Il est probable qu'il se remettra à l'oeuvre avec les autres délégués américains dans quelques jours.

LE PROJET BRITANNIQUE EST TERMINE

Paris, 20. — Le projet britannique, préparé par Lord Robert Cecil, pour la création d'une ligue des nations a été terminé. Le projet a été remis ce soir, à l'imprimeur.

LE SIEGE DE LA LIGUE DES NATIONS

Paris, 20. — Le comité des affaires étrangères de la Chambre des Députés étudie actuellement un projet préparé par plusieurs de ses membres demandant que Versailles soit créé le siège permanent de la ligue des nations.

LE PRESIDENT DE LA SUISSE A PARIS

Paris, 20. — M. Gustav Ador, le président de la Suisse, arrivera à Paris mardi où il rencontrera les fonctionnaires du gouvernement français. Il rencontrera aussi les hommes d'état étrangers qui sont réunis à Paris pour la conférence de la paix.

LE BUT DE LA VISITE DU PRESIDENT

Genève, 21 — On dit que dès son arrivée à Paris le président Ador, visitera le premier ministre Clemenceau, M. Lloyd George et le président Wilson afin de leur expliquer les difficultés financières et économiques que la Suisse a dû essuyer depuis la signature de l'armistice, vu les restrictions qui ont résulté.

On fait remarquer que le président Ador, en visitant Paris, rompra avec les traditions comme l'a fait le président Wilson quand il s'est absenté des Etats-Unis.

VON HINDENBURG DEMANGE

(Cable de la Presse Associée)
Zurich, 20. (via l'agence Havas). — Selon certains rapports reçus ici, les quartiers généraux allemands seraient transférés à Koenigsberg. Le maréchal von Hindenburg se rendra à Koenigsberg pour voir au rapatriement de l'armée allemande dans l'est, ainsi qu'aux opérations contre les Bolchevistes.

M. GOMPERS EN ANGLETERRE

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 20. — La délégation dirigée par M. Gompers, président de la Fédération Américaine du Travail, qui est de passage à Londres, en route pour Paris, où elle assistera aux conférences du travail, a aujourd'hui rencontré les comités parlementaires britanniques du congrès des unions de travail.

La conférence, qui a duré plus de trois heures, n'a pu amener aucun arrangement relativement à la proposition de M. Gompers, qui veut qu'une conférence internationale du travail ait lieu en même temps que celle de la conférence de la paix. Une autre assemblée aura lieu demain.

SIR WILFRID NE SERA PAS PRESENT

(Dépêche de la Presse Associée)
Toronto, 20. — Sir Wilfrid Laurier ne sera pas présent à l'organisation de l'association centrale libérale de la province d'Ontario qui doit avoir lieu à Toronto demain. Un télégramme a été reçu du chef libéral exprimant son regret de ne pouvoir venir et prononcer un discours. Les honorables George P. Graham et Mackenzie King adresseront la parole.

SEIZE PERSONNES ONT PERDU LA VIE

(Cable de la Presse Associée)
Boston, 20. — Les recherches sous les débris causés par l'effondrement du réservoir à melasse qui a eu lieu mercredi dernier se continuent activ

Le meilleur athlète de la ville de Québec a été élu champion de la ville de Québec.

CHRONIQUE DES SPORTS

Le meilleur athlète de la ville de Québec a été élu champion de la ville de Québec.

IL FAUT DES MEMBRES ACTIFS AU NATIONAL

Deux mille Canadiens-français devraient s'inscrire dans cette classe de membres. — Les avantages offerts sont considérables.

LES AUTRES SECTIONS DE NOTRE Y.M.C.A. — IL FAUT QUE CETTE INSTITUTION VIVE ET PROSPERE !

Tous s'intéressent maintenant à l'œuvre de l'A. A. A. Nationale. Les Canadiens-français jubilent à la constatation qu'ils n'auront plus à aller chercher ailleurs que chez eux, tous les bienfaits qui résultent de la pratique de la culture physique et des sports bien compris. Nos enfants, garçons et fillettes, adolescents et hommes d'âge mûr trouveront au Châlier "mieux" que l'on peut leur offrir ailleurs. Le gymnase de l'A. A. A. Nationale est le mieux organisé d'Amérique. A ceux qui en doutent de venir le visiter. Les sceptiques constateront que les nôtres savent très bien faire ce qu'ils entreprennent.

Heureusement aujourd'hui, les directeurs du National ne sont pas les seuls en face de la tâche à accomplir. Ils ont à leur disposition une telle institution qui fera pour notre race ce que le fameux collège de Rugby a fait pour l'Empire britannique.

Ouï, cinquante ans ont passé et l'Arnold emplit le monde. Ap. avoir transformé l'Angleterre, elle a été la pierre angulaire de l'Empire britannique. Puis son principe a été indu dans les autres pays et elle a permis de fonder la pédagogie au monde. Tout cela s'est fait consciemment ou inconsciemment. La traînée lumineuse n'est pas moins visible qu'on prononce avec gratitude ou qu'on taise par ignorance le nom du grand Anglais qui fut au centre du XIXe siècle, un bienfaiteur de l'humanité.

C'est qu'Arnold alla, ce dont nul ne s'était avisé avant, à chercher dans le sport le moteur essentiel de l'éducation virile et que, le premier, il osa lui demander de préparer l'homme et le citoyen non seulement physiquement mais moralement et socialement, c'est

une foule énorme voit McGill et Vickers faire partie nulle. Ces deux puissants clubs se livrent un match passionnant, qui se termine par le score de 3 à 3. — Loyola bat M. A. A. par 7 à 2. — Autre succès grandiose de la Ligue de la Cité.

L'égalité qui existait entre les Vickers et la Victoria, dans la Ligue de la Cité pour la première place depuis le commencement de la saison, n'a pas été brisée, hier soir, par suite de la défaite de la Victoria. En effet, on espérait dans certains milieux que le McGill triompherait des Vickers, tandis que dans d'autres cercles, on semblait s'attendre au triomphe des couleurs des redoutables Vickers. Dans l'un comme dans l'autre cas, on s'est trompé, car, aucun des deux clubs n'a vaincu, et le match entre ces deux grandes équipes a donné un résultat nul, qui se traduit en chiffres comme suit: 3 à 3.

La rencontre a été assurément l'une des plus émouvantes parties de hockey amateur encore jouées cette année, et l'énorme assistance, qui se trouvait au Victoria, rue Drummond, hier soir, a été tenue en haleine pendant les soixante minutes que la joute a duré. Le McGill et les Vickers ont lutté avec une ardeur indomptable pour triompher, mais leurs efforts ont été vains et la joute s'est terminée alors que les deux équipes se trouvaient sur un pied d'égalité.

La première partie a été gagnée par le Loyola sur le M.A.A.A. par le score final de 7 à 2. Cette victoire n'a pas surpris trop les amateurs, qui s'attendaient à voir les couleurs des jeunes colégiens de Notre-Dame de Grâce sortir victorieuses du combat. Mais, lorsqu'on constata que toute la défense du Loyola faisait défaut, savoir: L. Timmins et son frère Noël, puis Adrien Clément, les physionomies changèrent d'aspect, et on entendit des doutes sur la victoire du Loyola. Néanmoins, disons-le à sa louange, le Loyola a joué avec une persévérance et une ardeur exceptionnelles, et comme il a une double équipe au grand complet il a pu appeler les réserves, qui ont fait les choses.

Hough dans les buts, McDonald, le fils de l'ex-contrôleur McDonald, et Harrison, sur la défense; Loneragan, McGarry, le fils de l'honorable McGarry, trésorier provincial d'Ontario; Trihey, les deux frères Antoine et Philippe Lamarre, Hardy et autres, formèrent un rude noyau autour duquel pivota le M.A.A.A. sans pouvoir franchir bien souvent la ligne de défense des colégiens. Les petits Lamarre ont joué une partie de toute beauté, et leur tenue a attiré des cris d'admiration à tous. Antoine Lamarre a compté plusieurs points de toute beauté, et sous peu il sera une des étoiles de la Ligue de la Cité dont il ne fait partie que depuis quelques semaines.

La joute finale entre le McGill et les Vickers a été une des plus étonnantes de la saison. Le score a été égalé trois fois de suite, et, fait curieux, les tirs de loin (longshots) ont joué un grand rôle dans le score de cette partie. Les défenses ont joué tellement serré de part et d'autre que les scores durent tirer de loin et les gardiens de buts, blessés, furent distraits par les hommes de défense, qui purent arrêter tous les lancers de loin, de sorte que plusieurs points ont été le résultat de ces tirs de loin. McGill compta le premier point grâce à McDonald, mais, Vickers, trois minutes après, McGill revint à la charge et Galtley compta une minute plus tard cependant, O'Grady remit les Vickers sur un pied d'égalité en prenant Donner en défaut sur un superbe lancer de loin. McGill revint à la charge, et, juste avant le son du gong, Galtley remit les Universitaires en avant. La deuxième période vit les deux clubs combattre désespérément, et Tannahill égala le score pour les Vickers. La troisième manche ne

donna aucun résultat malgré les efforts énergiques des deux clubs. Le jeu se déroula avec une rapidité exceptionnelle, et les deux clubs donnèrent une brillante exhibition. L'assistance était la plus nombreuse de la saison, plus de 1200 personnes payant leur admission. C'est un succès phénoménal.

Alignements des équipes, suivis des sommaires des deux parties:

LOYOOLA vs **M.A.A.A.**
Hough Buts Blumenthall
McDonald Points Sargent
Harrison Couverts Bussières
Loneragan Centres Buchanan
McGarry Ailes Suckling
Trihey Ailes Barlow
Substituts: Loyola: P. Lamarre, A. Lamarre, Hardy, Kelly, Holland, A. Martin, Teller. M.A.A.A.: Cairns, Darling, Rosenberg.

Arbitres: Joe Hall et Ernie Russell

SOMMAIRE
1—Loyola: A. Lamarre . . . 5.00
2—Loyola: Harrison . . . 13.00
Deuxième période
3—M.A.A.A.: Barlow . . . 1.00
4—Loyola: A. Lamarre . . . 7.00
5—Loyola: McGarry . . . 7.00
Troisième période
6—Loyola: Trihey . . . 12.00
7—Loyola: Harrison . . . 3.00
8—Loyola: A. Lamarre . . . 4.00
9—M.A.A.A.: Barlow . . . 0.30

DEUXIEME PARTIE
Vickers vs McGill
Brophy Buts Cooner
Lahue Points Cully
Norton Couverts Heney
O'Grady Centres Behan
Doyle Ailes Galtley
McDonald Ailes Dineen

Substituts: Vickers: Themens, Boisselle, Braithwaite, Parker, Tannahill, Zaddo. McGill: Dawes, McGillis, Loyal, Notman, Nicholl, Gilhooley, Cramer.

SOMMAIRE
1—McGill: . . . 7.00
2—Vickers: McDonald . . . 3.00
3—McGill: Galtley . . . 1.00
4—Vickers: O'Grady . . . 3.00
5—McGill: Cully . . . 5.00
Deuxième période
6—Vickers: Tannahill . . . 12.00
Troisième période
Pas de point.
sa l o, Cair

POSITION DES CLUBS.
G. P. N. Pr. Ctre. Pts.
Vickers . . . 3 0 0 1 31 10 6
Victoria . . . 3 0 0 20 5 6
Loyola . . . 2 1 0 25 10 4
McGill . . . 1 2 1 18 13 2
M.A.A.A. . . . 1 4 0 17 42 0
Shamrock . . . 4 0 8 38 0

Parties de jeudi, 23 janvier:
—Loyola vs Victoria;
—Shamrock vs McGill.

CLUB DE RAQUETTES LE MOLIÈRE

Les amateurs ne doivent pas oublier que le Club Le Molière aura sa 125^e fête annuelle le 23 courant à la salle Mont-Royal. Il devrait y avoir une grande foule car l'on sait comment s'amuser au Molière. Qu'on se rende en foule à cette fête.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, L'Imprimeur, 100, rue Saint-Jacques, Montréal.

UNE FETE QUI SERA COURONNEE D'UN SUCCES COMPLET

Le euehre-bal du Métropole, au National, le 1er février, sera un événement notable

Le euehre et bal du club de baseball Métropole, de la Ligue Nationale Indépendante, approche à vue d'œil, et les préparatifs sont poussés avec une grande activité en vue d'en faire un succès colossal. Il ne fait maintenant aucun doute que les résultats dépasseront les espérances des plus optimistes. La vente des billets se poursuit très lourde, et les demandes ne cessent pas d'affluer. MM. L. O. Jolivet, président, et Eugène Bélanger, gérant du Métropole, sont absolument débordés par les requêtes de billets, qui proviennent de tous les côtés.

Les billets sont en vente chez Léo-Catta, 97 Ste-Catherine Est, à la salle de quilles Electra, rue Ste-Catherine Est, près Amherst, J. A. Scoll, 1876 Ste-Catherine Est, J. B. Caron, 2228 Ontario Est, à Lachine, par M. J. A. B. Larche, gérant du club Lachine de la Ligue Indépendante. On peut également les retenir par téléphone, les jours, ceux qui veulent encourager cet événement, qui promet d'éclipser tous les autres du genre, feront bien de se presser. Comme on le sait, le euehre-bal du Métropole est placé sous le patronage de Son Honneur le maire de Montréal, qui vient d'être créé conseiller législatif, et sous la présidence d'honneur conjointe de MM. Jos. Ainey, ex-commissaire de la ville de Montréal, et Joseph Gauthier, président de l'Union Typographique Jacques-Cartier.

Les billets sont en vente chez Léo-Catta, 97 Ste-Catherine Est, à la salle de quilles Electra, rue Ste-Catherine Est, près Amherst, J. A. Scoll, 1876 Ste-Catherine Est, J. B. Caron, 2228 Ontario Est, à Lachine, par M. J. A. B. Larche, gérant du club Lachine de la Ligue Indépendante. On peut également les retenir par téléphone, les jours, ceux qui veulent encourager cet événement, qui promet d'éclipser tous les autres du genre, feront bien de se presser. Comme on le sait, le euehre-bal du Métropole est placé sous le patronage de Son Honneur le maire de Montréal, qui vient d'être créé conseiller législatif, et sous la présidence d'honneur conjointe de MM. Jos. Ainey, ex-commissaire de la ville de Montréal, et Joseph Gauthier, président de l'Union Typographique Jacques-Cartier.

"YOUNG" AL MCCOY VS "YOUNG" CARPENTIER, VENDREDI SOIR

Ces deux boxeurs se livreront un rude assaut au théâtre Français, le 24 courant. — Oscar Deschamps terrassera-t-il Kid Henry ?

La séance de boxe du club Olympique, vendredi prochain, au théâtre Français, devrait plaire au public, tout comme la première, celle de vendredi dernier. Les organisateurs, MM. Alex. Moore et Jos. Payette, ont démontré qu'ils étaient sérieux en nous amenant ici de bons hommes, qui n'avaient jamais boxé, et ils affichent leur détermination en nous offrant un autre programme de grande valeur pour cette séance.

La finale de vendredi prochain mettra aux prises "Young" Al McCoy et "Young" Carpentier. La semi-finale opposera Oscar Deschamps, notre merveilleux petit pugiliste, à Kid Henry, un des plus rudes et des plus habiles boxeurs locaux. Ces deux numéros sont de réelles attractions pour les amateurs de la boxe, et il est certain que cette séance aura un succès encore plus accentué que la séance inaugurale.

Young Al McCoy est un fin box-

eur; il est fort connu dans l'arène américaine, où il a battu foule de bons boxeurs. C'est un artiste en son genre, très agressif, fort solide, au jugement sûr, et aux jarrets agiles. Quant à Carpentier, c'est aussi un numéro de première valeur. Il a pris ce nom probablement parce qu'il avait beaucoup de ressemblance avec le fameux boxeur du même nom. On le dit très rapide, possédant une grande science et pouvant tenir tête à n'importe quel pugiliste de son poids. On le verra certainement avec plaisir dans l'arène.

La semi-finale devrait être un vrai régal. Tout comme la semaine passée, Oscar Deschamps, qui sera à son deuxième match comme professionnel, fera son gros possible pour gagner et recueillir autant de lauriers qu'il en a recueilli étant amateur. Il sait, cependant, que la tâche sera ardue, étant donné que Kid Henry est un boxeur aplomb et très rude.

EUGENE BROSEAU EST DANS UNE CONDITION EXCEPTIONNELLE

Il sera en grande forme pour ses débuts professionnels, demain, contre Gordon McKay, au parc Sohmer. — Il y aura foule à la séance de demain.

Eugène Brosseau est en condition superbe pour son match de ce soir avec Gordon McKay, de Brooklyn. Ce match, qui servira de débuts professionnels à notre champion, promet d'être l'événement par excellence de la saison de boxe, et le parc Sohmer regorgera de fidèles adeptes du "manly art". On verra à cette séance tout ce que Montréal renferme de sportsmen, avides d'assister aux débuts professionnels d'une étoile de première grandeur. On ne voudra pas manquer un numéro aussi sensationnel pour bien de quoi, et nous savons que la vaste rotonde du populaire amphithéâtre de la rue Notre-Dame-Est regorgera de monde, demain soir.

Cette séance du reste, sera mémorable. Brosseau est un fin boxeur, c'est un artiste et un virtuose. Ses foudroyantes victoires sur les pugilistes de l'Amérique, à San Francisco, à Portland, à Oregon, ont fait le favori des foules, et s'il e battait devant le grand public américain, il gagnerait rapidement la popularité des grands boxeurs américains. Il subit un entraînement "thodique", sérieux aux mains de Leonard, champion poids léger du monde, à Freddie Welsh, et de Frankie Fleming, la fine fleur des pugilistes canadiens-français, car Fleming est aussi Canadien que n'importe lequel de nous, et de Rawdon nous parvenons d'excellentes nouvelles tous les jours. Ses débuts contre un boxeur de Brooklyn, ont donc été attendus avec une impatience fébrile, et quand il entre dans l'arène, demain soir, Brosseau recevra une ovation, qui ébranlera la voûte du Parc Sohmer.

La partie musicale ne laissera pas à désirer car l'orchestre retenu pour la circonstance est composé des meilleurs musiciens de notre ville et un programme spécial a été préparé pour la circonstance. Les amateurs de la danse seront servis à souhait par la musique gaie et entraînante. Plusieurs clubs de raquetteurs ont promis leur concours au Montagnard, qui ne refuse jamais d'encourager les associations sœurs. Le National, le Montréal-Canadien, le Tricolore, le Molière, La Casquette, Le Trapèze, La Touche Rouge et Le Dindard de Sherbrooke, seront représentés à cette fête annuelle du Montagnard au Stanley.

Que tous les clubs et les amis de belles soirées se fassent un devoir d'être présents au euehre-bal de jeudi soir et ils ne regretteront pas leur soirée.

LE MONTAGNARD DONNERA SON EUEHRE, JEUDI SOIR

Ce populaire club de raquetteurs obtiendra un véritable succès avec sa fête annuelle à la salle Stanley. — Tous les clubs ont promis leur concours. — De riches prix.

Le euehre-bal du club de raquetteurs Le Montagnard qui doit avoir lieu jeudi soir à la salle Stanley remportera un succès sans précédent si l'on tient compte du nombre de billets vendus et des prix reçus jusqu'à date. En effet le comité spécial chargé de l'organisation de cette fête sportive et mondaine, a son assemblée tenue hier soir et vu l'importance de la soirée, il a décidé de donner aux amateurs de la danse un programme spécial. Les amateurs de la danse seront servis à souhait par la musique gaie et entraînante. Plusieurs clubs de raquetteurs ont promis leur concours au Montagnard, qui ne refuse jamais d'encourager les associations sœurs. Le National, le Montréal-Canadien, le Tricolore, le Molière, La Casquette, Le Trapèze, La Touche Rouge et Le Dindard de Sherbrooke, seront représentés à cette fête annuelle du Montagnard au Stanley.

Que tous les clubs et les amis de belles soirées se fassent un devoir d'être présents au euehre-bal de jeudi soir et ils ne regretteront pas leur soirée.

Le euehre-bal du club de raquetteurs Le Montagnard qui doit avoir lieu jeudi soir à la salle Stanley remportera un succès sans précédent si l'on tient compte du nombre de billets vendus et des prix reçus jusqu'à date. En effet le comité spécial chargé de l'organisation de cette fête sportive et mondaine, a son assemblée tenue hier soir et vu l'importance de la soirée, il a décidé de donner aux amateurs de la danse un programme spécial. Les amateurs de la danse seront servis à souhait par la musique gaie et entraînante. Plusieurs clubs de raquetteurs ont promis leur concours au Montagnard, qui ne refuse jamais d'encourager les associations sœurs. Le National, le Montréal-Canadien, le Tricolore, le Molière, La Casquette, Le Trapèze, La Touche Rouge et Le Dindard de Sherbrooke, seront représentés à cette fête annuelle du Montagnard au Stanley.

Que tous les clubs et les amis de belles soirées se fassent un devoir d'être présents au euehre-bal de jeudi soir et ils ne regretteront pas leur soirée.

LES MEILLEURS QUILLEURS PARTICIPERONT AU TOURNOI

C'est jeudi soir, le 23 janvier qu'aura lieu le grand concours de quille organisé par Rod. Lamoureux à la salle Electra alors que nos quilleurs seront appelés à faire valoir leur endurance et leur habileté. A peine ce tournoi était-il annoncé que plusieurs joueurs manifestèrent l'intention de concourir et aujourd'hui nous pouvons assurer que le nombre limité sera atteint et que même plusieurs inscriptions devront être refusées.

Ces concours n'est pas seulement pour les joueurs de Montréal mais pour tous ceux qui se sentent la force de prendre part à un tel concours. La ville de Québec sera probablement représentée par MM. Ernest Gagnon et Alex. Wright tandis que Groln aura des représentants dans Thibault et Christian, Shawinigan

Intuit de dire que ce tournoi réunira tous les meilleurs joueurs car les quilleurs mentionnés sont assez avantageusement connus et leur réputation n'est plus à faire. La liste des prix s'allonge tous les jours et nous pouvons assurer que pas moins de quinze prix seront offerts pour ce concours qui est une innovation à Montréal.

LE LAVAL DEFAIT LES CHAMPIONS, HIER

Les étudiants triomphent de l'Hochelega par 12 à 6. — Les Stars battent les Garnets. — Deux parties de toute beauté.

Le Laval a défait hier soir le club Hochelega par un score de 12 à 6, dans l'une des plus brillantes et des plus excitantes parties vues depuis des années entre clubs amateurs, au Jubilé, et les Stars ont battu les Garnets par 10 à 3. Une foule de 1200 personnes a vu les quatre clubs aux prises.

Dès le commencement de la partie, les Stars prirent un avantage qui paraissait devoir leur assurer la victoire. En effet, Jacobs, le fameux joueur de défense qui est la plus brillante étoile de son club, compta deux fois et Rothchild une fois, mettant ainsi le score 3 à 0. Les Stars paraissaient devoir écraser leurs adversaires et remporter une victoire facile, mais coup sur coup, Duclous des Garnets compta deux points en 45 minutes chacun. La dernière fois il reçut le puck de Lapensée et tirant avec adresse, logea la rondelle dans les buts de Peters. Score 3 à 2.

La lutte reprit passionnante. Après plusieurs vigoureuses attaques Charles le brillant petit joueur des Stars reçut la rondelle de Sampson et tira mettant le score 4 à 2. Aucun autre point ne fut enregistré dans cette période.

A la reprise du jeu les deux équipes luttèrent pendant cinq minutes sans résultat puis McLaren compta pour les Garnets sur une passe de Vallières ? Au coup de sifflet, à la reprise, Ernie Sauvé des Stars reçut le puck de Burroughs et compta à son tour, mettant le score 5 à 3. Une minute plus tard les Stars mirent un nouveau point à leur crédit, J. Sauvé tirant dans les buts après une passe de Jacobs. Un moment plus tard, au cours d'un élan des Garnets, Arthur Lapensée s'attaqua à Jacobs et fut banni du jeu pour dix minutes.

La partie continua vigoureusement contestée, pleine d'intérêt et d'excitation. J. Sauvé compta sur une passe de Jacobs puis comme la période allait prendre fin, Latour ayant reçu la rondelle de Rothchild, l'envoya dans les buts de Fletcher. Le score était de 7 à 3 pour les Stars.

A la reprise du jeu dans la période finale, les deux équipes luttèrent pendant 10 minutes sans résultat puis Jacobs qui jouait une partie phénoménale, mettant le score 8 à 3. Jacobs faillit répéter son exploit à la reprise, mais il fut checké alors qu'il n'était qu'à un pied des buts de Fletcher.

Coup habilement tiré de loin par Rothchild prit Fletcher en défaut, et le score se trouva de 9 à 3. A la reprise Jacobs fit une course de toute beauté et passa à Latour qui logea la rondelle dans les buts. Score final: 10 à 3.

La partie entre le Laval et l'Hochelega s'annonça dès le début comme l'une des plus belles, des plus brillantes et des plus rapides parties vues entre clubs amateurs à Montréal. Laval compta le premier point pour Rothchild en une minute, puis Hayes égala le score sur un coup tiré de loin à une hauteur de six pieds environ et qui pénétra dans le filet. Un nouvel effort du club Hochelega permit à Fynan de compter. L'Hochelega était en avant avec un score de 2 à 1. Desbiens, qui était fort effectif, égala les chances, puis Masson, qui jouait une partie sensationnelle et qui était de chaque attaque, compta deux points de coup sur coup tirant de biais dans le filet, une fois à droite et l'autre à gauche. La première période se termina avec un score de 4 à 2.

A la reprise des hostilités, Genest, du Laval, compta à son tour, mais Hayes ne fut pas lent à riposter, et le score se trouva de 5 à 3 pour le Laval.

La lutte reprit plus passionnante que jamais. Desbiens tira de nouveau en évidence en comptant un nouveau point, score 6 à 3.

Juste avant la fin de la période, Dufresne, l'un des piliers du club Hochelega, compta deux points coup sur coup, mettant le score de 6 à 5. Dès le commencement de la période finale, Laurendeau donna un nouveau point à son club, après avoir reçu le puck de Masson. Score 7 à 5 pour le Laval.

Desbiens se mit une fois de plus en évidence en donnant un point à son club. Laurendeau tira ensuite un coup de toute beauté, mettant le score de 9 à 5 pour le Laval. Masson compta à son tour et le score se trouva de 10 à 5. McCarthy fut alors expulsé du jeu pour avoir attaqué Guèvremont. A la reprise, R. Courchesne et Guèvremont complétèrent la partie prenant fin. Dufresne compta le dernier point de la soirée pour l'Hochelega. Le timbre résonna. Le score était de 12 à 6 pour le Laval. Composition des équipes:

Garnets (3) Buts Peters
Fletcher Points Sauvé
Mills Couverts Jacobs
Couture Centres Pollock
MacLaren Ailes Latour
Duclous Ailes Rothchild

Substituts. — Garnets: Neveu, Lapensée, Corveny, Filtreau, Lépine, Buchanan, Desmay, Lefebvre. Stars: Pollock, Burrows, Hooper, Charette, J. Sauvé, Doyle, Samson, Grey.

Arbitres: Newswy Lalonde et Jack Marshall.

Juges des buts: Z. Samuels, Bremner.

Chronométréur: A. Gagnon. Pénitencier: Emile Larose.

SOMMAIRE
1. Stars—Jacobs . . . 5.00
2. Stars—Rothchild . . . 2.00
3. Stars—Jacobs . . . 2.00
4. Garnets—Duclous 45
5. Garnets—Duclous 45
6. Stars—Charette 5.00
Deuxième période
7. Garnets—McLaren . . . 5.00
8. Stars—E. Sauvé . . . 1.00
9. Stars—J. Sauvé . . . 1.00
10. Stars—Latour . . . 10.00
Troisième période
11. Stars—Jacobs . . . 10.30
12. Stars—Rothchild . . . 3.40
13. Stars—Latour . . . 3.00
Pénitions. — Duclous, Lapensée, Jacobs, Rothchild, Mills, 3 minutes chacun.

Laval Buts Lukeman
Hébert Points Musgrove
E. Courchesne Couverts Hayes
Desbiens Centres Fynan
Masson Ailes G. Dufresne
R. Courchesne Ailes McCarthy
Laurendeau Ailes

Substituts. — Laval: Guèvremont, Pontbriand, Provost, Genest, Demers. Hochelega: Dorais, Lalonde, Gervais.

Juges des buts: Laferrrière et L. Dufresne.

SOMMAIRE
1. Laval—Laurendeau . . . 1.00
2. Hochelega—Hayes . . . 2.30
3. Hochelega—Fynan . . . 1.30
4. Laval—Desbiens . . . 1.00
5. Laval—Masson . . . 3.00
6. Laval—Masson . . . 3.00
Deuxième période
7. Laval—Genest . . . 1.45
8. Hochelega—Hayes . . . 4.15
9. Laval—Desbiens . . . 9.00
10. Hochelega—Dufresne . . . 2.00
11. Hochelega—Dufresne . . . 1.00
Troisième période
12. Laval—Laurendeau . . . 1.30
13. Laval—Desbiens . . . 4.30
14. Laval—Laurendeau 45
15. Laval—Masson . . . 4.45
16. Laval—R. Courchesne . . . 5.00
17. Laval—Guèvremont . . . 1.10
18. Hochelega—Dufresne . . . 1.05
Pénitions. — Courchesne, McCarthy, Demers, 3 minutes chacun.

POSITION DES CLUBS
G. N. P. C.
Sainte-Anne . . . 3 1 0 19 5
National . . . 3 0 1 21 13
Laval . . . 3 0 2 27 22
Stars . . . 2 1 2 22 19
Hochelega . . . 2 0 3 19 37
Garnets . . . 0 0 5 11 33

Parties de jeudi:
—Sainte-Anne vs National.
—Garnets vs Laval.

TROIS BELLES JOUTES AU MT-ROYAL

En présence d'une foule nombreuse la Ligue du Bien-Etre de la Jeunesse a remporté un très gros succès lors de sa séance vendredi dernier au Mont-Royal, en effet les trois joutes furent des plus contestées.

Dans la première le St-François-Xavier triompha du St-Clément par 4 à 1, la partie fut incertaine jusque vers le milieu de la deuxième période alors que le St-François-Xavier, lachant ses adversaires, compta trois points par l'entremise de J. Sauvé qui fut sans contredit l'étoile de la joute ainsi que Singher, Pelletier et Roy, tandis que R. Lalonde se mit le plus en évidence pour le St-Clément. Ceci est un très beau joueur scientifique et très rapide.

La deuxième vit l'Aiglon battre le Canadien-Delormier par 2 à 0, ce qui démontre ce fut cette partie.

AMUSEMENTS

ORHHEUM Téléphone 27

PAPA

Comédie en 3 actes par de Piers et de Caillavet

244-3

GAYETY

BURLESQUE "THE GIRLS OF THE U.S.A."

Avec Lew Hinton et Ina Hayward

244-5A

THEATRE CANADIEN

LE CONTROLEUR DES WAGONS-LITS

Comédie en 3 actes

Chansons entre les actes

Matinées tous les jours

244-5A

ST-DENIS

Cette semaine, "Les Mystères de Hong Kong"

grande production cinématographique romanesque

avec des acteurs célèbres

Moore, Brown et Taylor, Fred Norman, May Allison, dans "San Inspiration", comédie Keystone; gazette de Pathé.

244-6A

HIS MAJESTY

Cette semaine

Matinée mercredi et samedi.

OH! BOY

La plus charmante et brillante des comédies musicales. Prix 50 cts à \$2.00.

244-5

PRINCESS

CHIFFES ET HENRY RIGOLETTO

assistés des SOEURS SWANSON

VAUDEVILLE Deux fois par jour.

8 Autres Actes

Prix: 50 cts, 1.00, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00, 4.50, 5.00, 5.50, 6.00, 6.50, 7.00, 7.50, 8.00, 8.50, 9.00, 9.50, 10.00.

244-5A

Pause Temps

Mardi, Mercredi

Nance ONEIL et Shirley MASON

dans LES AMBITIEUX

C'est un des sept films représentant les Sept Péchés Capitaux, que ce cinéma donnera

la semaine prochaine.

Ne manquez pas de le voir.

C'est un film que tous les adultes ont

vu et que les enfants peuvent voir.

Le cinquième épisode de "La Main Vengée"

est, "La Ligue du Silence".

244-5A

PROVINCE DE QUEBEC, District de

Montréal.—COUR SUPERIEURE.

No 94.—Dame Philomène Despins, de

Cité et District

AUX COURSES
DE LA HAVANEVoici la liste des inscrites dans les
courses de mardi après-midi :

1^{ère} COURSE, 2 ans, à réclamer,
\$500, 1-4 mille. — Viva Cuba 112,
Just Canyon 102, Just Canyon 112,
bAcushla 111, bSeneffagan 115,
bDabiel 112, c Pie 115, aGrey
Ramp 115, aFord 115, Paul Weid
115, Dr. Hall 115, Steve 115.

2^{ème} COURSE, maidens de 3 ans,
à réclamer, \$500, 5 1-2 furlongs.
— xStone Daisy 93, Miss Ivan 96, Diane
98, May Rustie 98, Khaki 100, Rank
er 103, Lavender 104, Baby Girl 104,
Anacle 107, Buddy Tucker 109, Miss
Dixon 109, Little Mistress 110.

3^{ème} COURSE, 3 ans et plus, à
réclamer, \$500, 5 1-2 furlongs.
— xColours 96, xGeorge Duncan 97, xJ.
B. Harrell 101, Appleton White 104,
Miss Frances 104, Garrison 105, Co-
nowingo 109, Pump 109, Jimmy
Burns 109, The Grader 109, Pajorita
111, Phil Ungar 114.

4^{ème} COURSE, 3 ans et plus, à
réclamer, \$500, 5 1-2 furlongs.
— xPhedon 100, xAnnie Edgar 102,
Miss Sweep 103, xBonnie Tess 104,
Kernan 105, Loria 107, Encore 109,
Luzi 109, Lota 109, Lockrose 111,
Bunice 112, James 114.

5^{ème} COURSE, 3 ans et plus, à
réclamer, \$500, 1 mille 50 verges.
— xRoyal Favorite 82, xCrystal Day 97,
xAttorney Muir 101, xLady Match-
maker 102, xCork 103, Great Dolly
105, Get Up 105, Silver Sands 105,
Galloway 107, High Tide 107, Almina
109, Stouthart 109.

6^{ème} COURSE, 3 ans et plus, à
réclamer, \$500, 1 mille 50 verges.
— xAustral 102, Guidopost 105, London
Girl 107, Muddall 107, Darky 111,
Yenghe 113, Flare 113, Seagull 114.
— Réclamation des novices.
Temps nuageux. Piste rapide.

AU MEETING DE
LA NOUVELLE-
ORLEANSNew Orleans, 20. — Résultats des
courses d'aujourd'hui :

1^{ère} COURSE, 2 ans, \$500, 3
furlongs : 1. Canvassack 116, Ensor,
8 à 5, 1 à 2 ; 2. Airtail 116, Connely
8 à 5, 1 à 2 ; 3. Bonedry 112, Gen-
try 8 à 1, 4 à 1, au pair. Temps,
\$6.5-8. Lester, Timmott, Col Rock-
inghouse ont couru.

2^{ème} COURSE, 3 ans et plus, à
réclamer, \$500, 5 1-2 furlongs : 1.
Thistlegreen 108, Buxton, 7 à 1, 5
à 2, 7 à 5 ; 2. Hasty Cua 108, Mel-
calif, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5 ; 3. Clarice
Ruth 103, C. Robinson, 7 à 2, 7 à 5,
7 à 10. Temps 1.09.2-5. Medford
Boy, Ruth Strickland, Jim Dudley,
Edith L. Busy Alice, Lilly B. Cain-
spring et Counterbalance ont aussi
couru.

3^{ème} COURSE, 4 ans et plus, \$500
5 1-2 furlongs : 1. Spueel 107,
Fooler, 5 à 2, 7 à 10, 20 à 1 ; 2. Topcat 104,
Stalker, 8 à 1, 2 à 1, 2 à 1 ; 3. Bon
Tromp 111, Connely, 8 à 5, 2 à 5,
Temps 1.09.1-5. Dragon ont aussi
couru.

4^{ème} COURSE, 3 ans et plus, \$500,
1 mille : 1. Reveller 104, Walls
8 à 1, 5 à 2 ; 2. Nephernan 104, Han-
ley, 4 à 1, au pair ; 3. Fernandely
99, C. Robinson, 11 à 5, 3 à 5, Temps
1.43. Bribed Voter, Wilfreda ont aus-
si couru.

5^{ème} COURSE, 4 ans et plus, à
réclamer, \$500, 5 1-2 furlongs : 1.
Opportunity 110, Mole-
worth 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5 ; 2. Jiffy, 110
Burks, 4 à 2, 8 à 5, 4 à 5 ; 3. Berlin,
110 Walls 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5. Temps,
1.47.2-5. Progressive, Refreshment,
Seafarer and Liberty Star ont couru.

6^{ème} COURSE, 4 ans et plus, à
réclamer, \$500, 1 mille et un
seizième : 1. Don Dodge, 114 Haynes
3 à 1, 5 à 2, 2 à 1 ; 2. T. J. 112,
Barnett 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2 ; 3. Scour-
ge Man, 110 Kirachban 12 à 1, 5 à
1, 5 à 2. Temps, 1.52. Pariah, Beans-
piller, Little Princess, Keziah, Mill
Wells, Good Counsel, Iniquity, Edith
Baumann, Amalgamator, Alperce et
Gispner ont couru.

7^{ème} COURSE, 4 ans et plus, à
réclamer, \$500, 1 mille et un
seizième : 1. Old Ben, 110 Tople 4 à 1,
8 à 5, 4 à 5 ; 2. Crown, 102 Willis 8
à 1, 3 à 1, 3 à 1 ; 3. Honoluli, 97 Brule
12 à 1, 5 à 1, 5 à 2. Temps, 1.57.4-5.
Socius, Fairly, Brickly, Jason, Kobo,
Thirst, Puts et Cals and Vintage ont
couru.

Nouvelle-Orléans, 20. — Voici les
entrées pour les courses de demain :

Première course, deux ans, à réclamer, \$500, 3 furlongs : 1. Gold Star 105, Miss Jennie 105, Blue Jean 106, Grandet 114, Wish I Could 106, Oleaster 106, Beck and Call 106, Talisman 114, Ella T. 106, Alula 106, Lenora 106, Lady Palaul 114.

Aussi éligibles : Bocherne Breena 114, Wildflower 114, Modiste 114, Lady Loe 114.

Deuxième course, trois ans et plus, \$500, 5 1-2 furlongs (18) : 1. Thirty Seven 115, Ophelia W., 113, Scarpa 111, True as Steel 112, Kenwar 115, Estimable 105, Tomor 112, xMerry Lass 100, King K. 115, Lady Longfellow 105, James F. Cummings 112, xSeneca 106.

Aussi éligibles : Bond 112, Liberator 111, Oni 105, Roybert Lee, 112, R. H. Anderson 112, xBillie R., 113.

Troisième course, trois ans et plus, à réclamer, \$500, 5 1-2 furlongs (15) : 1. Dooco 108, Cobweb 106, Bagpipe 106, Prevaricate 106, Roi Craig 106, Genevieve Sweep 101, Thomas F. McMahon 106, Monarch 106, J. H. House 104, Elizabeth Marie 101.

Aussi éligibles : Padua 99, Hidden Jewel 108, xHoudini 104.

Quatrième course, trois ans et plus, à réclamer, \$500, 1 mille, (6) : 1. Franklin 116, Moscow 105, Slippery Elm 112, Waukeag 102, Bondage 110, Underfire 96.

Cinquième course, trois ans et plus, à réclamer, \$500, 1 mille 70 verges (11) : 1. Lottery 111, Reviver 107, Emanate 92, xGrayson, 104, Brownie McDowell, 109, Quito, 105, xKentucky Boy 110, xPatriotic, 95, Green Grass 109, Hope, 104, xBig Fellow, 106.

Sixième course, trois ans et plus, à réclamer, \$500, 1 mille et un quart (6) : 1. King Neptune 113, Antec, 107, Little Cottage 110, Thanks-giving 106, Pit, 110, Benefactor.

Septième course, trois ans et plus, à réclamer, \$500, 1 1-16 mille (20) : 1. Tito 116, Jim Winn 113, Slumber 113, xKilmer 108, Paula 104, Luthie, 113, xSherebury, 113, Royal Interest 113, xIndoene, 118, xLady Leona 99, Bajazet 114, Brother Jonathan 113, Jay Thumel 113, xChoirmaster 101.

Aussi éligibles : xRhymor 108, Bia-sorry 111, xDunderry 108, xNo-

ANNIVERSAIRES

L'HON. JULES ALLARD, C.R.

Le conseiller législatif pour la division de Lanaudière et le ministre des Terres et Forêts de la province de Québec dans le gouvernement de sir Lomer Gouin, a soixante ans aujourd'hui.

L'honorable Louis Jules Allard, C.R., est né à St-François du Lac, Québec, le 21 janvier 1859. Il fit ses études au Collège de Nicolet et à l'Université Laval. Il fut admis au Barreau en 1883 et élu à la Législature pour Yamaska de 1897 à 1905. L'hon. M. Allard fut nommé ministre des Travaux Publics en 1905, ministre de l'Agriculture en 1906, ministre des Terres et Forêts en 1909. Nommé au Conseil législatif en 1905 il démissionna en 1910. Élu à la Législature pour Drummond le 5 mars 1910 il en demeura le représentant jusqu'en 1916. Conseiller législatif pour la division de Lanaudière depuis 1916.

JULIEN EDOUARD ALF. DUBUC

M. Julien Edouard Alfred Dubuc est né à Saint-Hughes, Bapost, le 21 janvier 1871. Il fit ses études au Séminaire de Sherbrooke. En 1915 M. Dubuc organisa la North American Pulp and Paper Co., dont il est le président et directeur général. M. Dubuc débuta comme commis de banque à Chicoutimi et ce fut pendant son séjour à cet endroit qu'il conçut la gigantesque entreprise dont il est aujourd'hui le président. M. Dubuc est un "self-made-man" dans toute la signification de l'expression. Il est le "fils de ses œuvres" pour parler français.

Comme on le voit M. Dubuc a quarante-huit ans aujourd'hui.

LES ELECTIONS

MUNICIPALES
REELU PAR ACCLAMATION MAIRE
DE LOUISEVILLE.

Louiseville, 20. — M. J. Adéard Clément vient d'être réélu par acclamation pour un second terme, maire de Louiseville.

M. Adéard Clément est né à St-Justin, comté de Maskinongé, en 1845, et à l'âge de 18 ans, il était nommé professeur à l'école de son village natal, poste qu'il occupa avec beaucoup de succès durant plusieurs années. Il fut plus tard nommé président de la commission scolaire, poste qu'il conserva pendant plus de 30 ans. Durant cette période il se dévoua constamment à la cause de l'enseignement, et il fit construire la magnifique école du village de St-Justin, qui est aujourd'hui convertie en couvent, et dirigée par les Petites Sœurs de Jésus.

Plus tard, il s'occupa d'industrie laitière. Il eut plusieurs fromageries à différents endroits qu'il sut administrer avec talent et succès. Il fut un des pionniers de l'industrie laitière dans le district de Trois-Rivières.

Il s'est aussi occupé de commerce car il a tenu pendant plusieurs années un magasin général, un des plus importants de la région dans ce temps-là.

Il y a près de 16 ans, M. Clément, après avoir vendu sa magnifique ferme modèle qu'il possédait au village de St-Justin, alla s'établir à Louiseville.

M. Clément est doué d'un jugement droit, et il est très dévoué lorsqu'il s'agit de rendre service à ses constitués, patriote ardent, rien ne peut l'empêcher de donner son opinion franche, sans arrière-pensée. On se rappelle l'avis qu'il donna en 1905, après avoir vendu sa magnifique ferme modèle qu'il possédait au village de St-Justin, alla s'établir à Louiseville.

Durant son premier terme d'office il a fait construire un magnifique hôtel de ville et bureau d'enregistrement, qui fait l'orgueil des visiteurs.

M. Clément, avec les qualités qu'on lui connaît, saura conduire à bon port la barque municipale de Louiseville.

RIGAUD

M. Gustave Boyer a été réélu par acclamation maire de cette ville. MM. Jos. Lafleur, Jos. O. Levac, Elzéar Montpetit, M.D. Jos. Vallée, Alp. Parizeau et Jos. Ranger, échevins, de même élus par acclamation.

A LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel, sous la présidence des juges Lanthier, Lavergne, Pelletier, Allard et Martin, a entendu hier trois causes, ce sont celles de la Cité de Montréal vs Bourdon ; Cité de Montréal vs Bourdon ; Vaudeuil Electric Co. Ltd. vs Apedaire ; McMartin et Ducloux et al vs Miller.

Aujourd'hui la Cour entendra les causes criminelles portées en appel.

Manager 108, Leath Cochran 11, Ruben Hugh 106.

un-ligh ewin-zw

Reclamations des novices.

Temps clair, piste peu rapide.

LE HOCKEY

A AHUNTSIC

Les parties régulières de hockey auront lieu jeudi prochain, au patinoir Ahuntsic. Nul doute que ces parties seront non moins intéressantes que les précédentes, car les clubs qui viennent de se former ont déjà une bonne réputation. Le Ahuntsic Jr qui n'a pas connu les amertumes de la défaite, rencontreront les Anzacs de Westmont et le club Senior rencontreront l'un des clubs seniors de la ligue du Bien-Etre de la Jeunesse. L'organisation peut compter sur l'un des joueurs du Club Canadien comme arbitre pour ces parties.

Le club des jeunes filles qui avaient leurs parties au Jubil' l'an dernier, ont reçu l'invitation d'être jouées des parties d'exhibition à Ottawa. Elles ont décidé d'avoir leurs parties de premières au patinoir Ahuntsic et la première pratique a été fixée à mardi soir, de 9.30 à 10.30. Ces pratiques seront publiques.

LEONARD DE-

FAIT DUNDEE

Newark, 20. — Benny Leonard a défait Jimmy Dundee, ce soir, dans un combat de huit reprises, disputé à l'arsenal du 1er régiment de la garde nationale.

UN FORMIDABLE REQUISITOIRE
CONTRE LE GOUVERNEMENTM. A. McLEOD, AVOCAT ET PRESIDENT DE
L'ASSOCIATION LIBERALE DU MANITOBA
PORTE DE TERRIBLES ACCU-
SATIONS CONTRE L'UNIONIS-
ME ET SES SUPPOTS

"Pour nous le gouvernement d'Union est mort ; nous n'avons plus à nous en occuper. Il sera exécuté à jamais, comme le gouvernement le plus despotique qui ait enlevé au peuple la plus grande partie de ses libertés", proclame M. McLeod.

Si le libéralisme québécois avait besoin d'un tonique, il pourrait, pour se ranimer et se stimuler prendre la dose que M. A. McLeod, avocat de Winnipeg, vient de servir à la réunion récente de l'Association libérale du Manitoba, dont il est le président. Notre libéralisme n'a pas besoin de cela ; mais les sentiments exprimés dans cette philippique nous si bien les nôtres, que nous n'avons pu résister au plaisir d'en donner de longs extraits.

On le verra, c'est un formidable réquisitoire, qui a d'autant plus de valeur qu'il n'est pas injuste.

"Nous sommes réunis pour nous occuper des intérêts généraux du pays. Nous avons devant nous une tâche ardue, puisqu'il s'agit de conserver, au Canada, l'esprit de démocratie dont nous avons joui jusqu'à présent.

"La guerre est finie. Nos braves enfants ont remporté une glorieuse victoire contre l'autocratie militaire. Mais pendant qu'ils exaltaient par leur bravoure, le nom Canadien, notre attitude, ici, en tout ce qui touchait à la conduite de la guerre, a été désastreuse et l'administration poursuivie par le gouvernement d'Ottawa a été une débauche et une disgrâce.

"Le Canada a toujours un peu souffert de la domination des grands intérêts. Ceux-ci se sont empressés de profiter de la guerre pour augmenter leur influence et ils ont créé une dictature qui nous a valu un véritable carnage de despotisme, de profits scandaleux et de vols gigantesques. Ces exploits ont d'abord mis en opération leurs pratiques néfastes avec l'aide du gouvernement conservateur qui tenait alors les rênes du pouvoir. Mais, craignant que le peuple, dans son indignation, put, à un moment donné, renverser ce gouvernement corrompu et nuire conséquemment à leurs intérêts, ces profiteurs ont formé, plus tard, une alliance avec quelques libéraux, qui ont abandonné leur parti, pour aider à maintenir et à consolider cette dictature d'intérêts privés. Ils ont appelé cette alliance le gouvernement d'Union. La seule union que l'on ait pu discerner, dans cette organisation, a été l'union de la ploutocratie et des plus mauvais éléments de notre politique.

"Pour accomplir leurs desseins égoïstes, les membres de cette organisation se sont assurés, par des moyens trop connus, le contrôle de presque toute la presse du pays, et forts de cet appui, ils n'ont pas craint de violer tous les principes de la démocratie, à leur source même. Ces gens ont dépouillé des milliers d'électeurs de leur droit de vote, uniquement parce qu'ils avaient peur que ces électeurs condamnaient leur administration scandaleuse. Ils ont accordé le droit de suffrage à des milliers d'autres individus, qui n'avaient aucun droit d'être électeurs, et cela uniquement parce que ces individus étaient prêts à les appuyer. Et après cette préparation frauduleuse des listes électorales et cette manipulation éhontée du suffrage populaire, on a fait des élections dont le résultat ne pouvait être autre chose que celui que nous avons vu, puisque les cartes étaient marquées et que le vote honnête qui restait était noyé grâce à cette odieuse loi des élections de guerre, par un vote illégal et acheté d'avance.

"Et pour compléter cette comédie, ces potentats ont décidé de conduire le pays à leur guise, sans prendre même l'avis des créatures qu'ils avaient fait élire. Ils ont abusé du pouvoir et gouverné le pays par une série d'arrêts ministériels arbitraires, dont jamais encore aucun pays n'a eu l'exemple. Ces gens ont foulé aux pieds tous les principes de la démocratie, ils ont violé les franchises populaires, ils ont fait des lois dans le secret du cabinet, et pour mettre ces lois en opération, ils ont nommé toute une armée de leurs créatures, qui, sur un signe de ces tyrans, insultaient, terrorisaient et emprisonnaient les citoyens. Et pour assurer d'une manière plus efficace la continuation de cette persécution, ce gouvernement d'Union a porté une main sacrilège sur l'acte d'Habeas Corpus, qu'ils ont aboli arbitrairement, afin d'empêcher les cours de justice d'intervenir dans les opérations des tyrans de toute nature, qui terrorisaient le pays et violaient toutes les libertés populaires.

"Ce gouvernement a introduit dans notre politique, les méthodes prussiennes, au moyen desquelles les activités et la vie elle-même de tout un peuple étaient contrôlées arbitrairement. Ils ont accordé un système de licences et de privilèges pour protéger les gros intérêts qui les appuyaient, et c'est au moyen de ces privilèges que leurs amis ont fait des fortunes énormes, tant que scandaleuses, en pressurant toutes les autres classes de la société. Ils ont aussi rempli le pays d'officiers de toutes sortes, nommé des commissions de toute nature pour faire un travail qu'ils auraient pu accomplir eux-mêmes. Ils ont aboli la liberté de parole, foulé aux pieds les privilèges de la presse, puni sévèrement ceux qui avaient l'audace de les critiquer, et ajoutant l'insulte à l'injustice ils ont eu le toupet de proclamer que toutes ces mesures étaient nécessaires pour sauver l'Empire et qu'ils ne les avaient édictées qu'au nom du plus pur patriotisme. C'est bien le cas de dire, après tout cela, que "le patriotisme est le dernier refuge des scélérats". Et pourquoi ont-ils fait tout ceci ? Simplement pour permettre à leurs ploutocrates, anglais de nom, mais Allemands d'âme et d'intérêts, de piller plus facilement le trésor public, de voler légalement le peuple et de se vautrer dans un carnaval de richesse et d'opulence, comme le Canada n'en avait encore jamais vu. Les ploutocrates canadiens ont énormément augmenté leurs richesses durant la guerre, pendant que le gros du peuple s'est trouvé appauvri. Ces gens ont maintenant dans leurs goussets une énorme proportion de la richesse publique du Canada, pendant que les travailleurs ordinaires ont vu fondre toutes leurs économies. La guerre, on peut bien le dire, a permis la manifestation des plus belles et des plus nobles vertus, comme elle nous a fait voir aussi les plus villes et les plus basses passions humaines. Nos soldats ont accompli un rôle splendide dans les tranchées. Nos femmes ont noblement travaillé. Tout notre peuple en général a été loyal, même sous la botte du dictateur. Mais si l'on regarde du côté des ploutocrates, des profiteurs et de ceux qui les entouraient, on a pu constater combien ils étaient égoïstes, malhonnêtes, despotiques et mal intentionnés. Ces gens étaient incapables de voir dans l'avenir. Ils n'avaient aucune qualité pour administrer les affaires du pays et toute leur action prétendue patriotique, a été marquée, durant la guerre, par des actes qu'on peut, sans exagération, comparer aux méthodes prussiennes. Et cependant, l'on a vu tous ces administrateurs dissimuler leur incapacité et leurs turpitudes derrière le manteau du patriotisme.

"Le gouvernement d'Union se vante d'avoir gagné la guerre. Rien n'est plus faux. Ce sont nos vaillants soldats qui ont gagné la guerre et ils l'ont gagnée, malgré toutes les entraves qu'ils ont eu à subir et à souffrir de la part d'un gouvernement profiteur. Le conflit est heureusement fini. Nous avons battu l'organisation militaire allemande dans les Flandres, mais nous avons malheureusement perdu nos libertés en faisant cet effort, et pour les reprendre, il nous faudra, nécessairement chasser du pouvoir les Prussiens du Canada. Nous avons été loyaux aux principes libéraux dans des conditions très difficiles et nous devons continuer conséquemment à être loyaux sous des circonstances plus favorables. L'heure du peuple va sonner. Franchement, je suis content de voir que le parti libéral s'est débarrassé de sa faction de réactionnaires. Nous n'avons plus, dans nos rangs, ces faux chefs du libéralisme, et ces prétendus organes du parti libéral, qui, durant la guerre, n'ont pas fait autre chose que supporter les gros intérêts, au détriment de ceux qui peinent et qui travaillent. Les ennemis de l'esprit libéral doivent être éliminés. Ce sont eux qui ont fait tort au parti, dans le passé. Maintenant qu'ils sont disparus, la porte du parti est grande ouverte à tous les citoyens de bonne volonté.

"Notre travail doit être un travail de reconstruction. Nous n'avons pas à nous occuper du gouvernement d'Union. Il est mort pour nous et il sera exécuté à jamais, comme le gouvernement le plus despotique qui ait enlevé au peuple la plus grande partie de ses libertés. Ce gouvernement se donne les allures d'un cheval de combat, mais il n'a jamais été autre chose qu'un âne attelé au char de l'exploitation et des gros intérêts. Dans quelques mois, ce gouvernement sera de la charogne qu'on enterrera quelque part, au milieu de la nuit. Il sera disparu, mais les gros intérêts resteront. Ce sont ces privilégiés toujours forts, vigilants et parfaitement organisés qu'il nous faudra combattre.

"Vous êtes réunis ici pour considérer quels sont les meilleurs moyens de restaurer le gouvernement de ce pays, de manière à ce que les intérêts populaires soient sauvegardés. Je vous souhaite la bienvenue de tout mon cœur, parce que je sais que vous, vous croyez aux principes de la saine démocratie. Le parti libéral synthétise lui-même l'esprit de la démocratie organisée pour l'action.

"La tâche que vous avez devant vous est d'assurer au Canada la continuation d'une politique de démocratie, et vous aurez à vous battre, non l'oubli, pas, contre tous ceux qui ont des intérêts contraires et dont le premier but est d'établir, ici, dans ce pays, une ploutocratie qui se servira des intérêts de quelques privilégiés.

LA "LIVRE" DES PETITES

SOEURS DES PAUVRES

Il s'est passé, durant la semaine des Rois, dans notre ville, des choses bien consolantes. On nous parle si souvent de Montréal, dans nos journaux, de ses misères et de ses tristesses, que l'on est navré. Nous ne disons pas qu'on a tort de chercher à combattre le mal, dans le district "de la ligne rouge" et au-delà, et nous comprenons que le grand moyen de le combattre, c'est de la dénoncer. Mais, enfin, on a fait tant de bruit autour de toute cette fange et de toute cette honte, que les pauvres Montréalais, nouveaux pestiférés moralement parlant, ont un brave homme, d'ailleurs très estimable, mais un peu "fermé", de la région d'en bas de Québec, qui disait devant nous il y a quelques temps : "Montréal, c'est notre Babylone". Et, ma foi ! comme il nous connaissait sur tout par nos fameuses enquêtes et nos grands journaux, il était plus sûr de son fait. Nous savons bien des gens qui se demandent, l'hiver dernier, et celui d'avant, s'il n'y aurait pas moyen de décaler un peu moins au grand jour nos laideurs et nos tares. Ils n'avaient pas tort.

Ce qu'on sait moins peut-être, parce qu'on en parle pas ou peu, c'est qu'il se fait du bien à Montréal comme ailleurs, et peut-être plus. On se souvient du dévouement et du zèle que, lors de l'épidémie de cet automne, nos hommes de l'art, nos bons citoyens de toute race de toute catégorie, et surtout nos religieux et nos religieuses, ont mis au service des malades et des souffrants. Nous avons publié ici même la lettre de Mgr l'archevêque (1) à ses communautés à ce sujet.

Nous n'avons pas à y revenir. Nous ne voulons pas non plus établir un bilan général de toutes nos belles œuvres. Ce serait dépasser le cadre dont nous disposons. Non, c'est d'un fait particulier que nous voulons parler, c'est de ce qui s'est passé, dans notre ville, trop mal noté souvent, durant la semaine des Rois. Et nous le repons ce que nous avons à dire est bien consolant. Ce n'avons-nous la plume d'un Louis Veulliot racontant les parfums de Rome, ou même d'un Maxime du Camp exposant la charité privée à Paris ! Nos lecteurs de Montréal ont déjà deviné, sans doute, que nous avons en vue l'extraordinaire collecte de la "livre" des Petites Sœurs des Pauvres, qui s'est faite dans notre ville le 7 janvier, et de tout ce qui l'a précédée, accompagnée ou suivie. Ce n'est pas un article, c'est presque un livre qu'il faudrait pour écrire, de tout cela, une narration complète. Mais venons au fait.

Mgr l'archevêque, qui a l'œil ouvert et qui est bien placé pour tout voir, a aussi l'oreille fine — comme disaient nos anciens, et il sait entendre tout ce qui se dit. Voici qu'aux dernières semaines de décembre, il lui revint que nos admirables Petites Sœurs des Pauvres de la rue Dorchester — non loin de la cathédrale et tout près de l'église des Franciscains — qui hébergent, nourrissent et soignent, gratuitement bien entendu, 200 vieux et vieilles, étaient vraiment dans la gêne et même qu'elles souffraient de la faim — non pas encore leurs pauvres, remarquez bien, mais elles, les Petites Sœurs. Quand les "vieux" avaient fini de manger, disait-on, il ne restait plus rien ou presque. Monseigneur se garda bien d'en parler à "la bonne Mère", ainsi qu'elles appellent leur supérieure ; il était certain qu'elle aurait trouvé moyen d'éviter de faire connaître sa détresse. Il s'adressa à nos jeunes gens de l'Association Catholique de la jeunesse canadienne, et il les invita à organiser la "livre" des Petites Sœurs. Baril, Martineau, Larochelle et leurs camarades — nous adoptions leur style — se mirent à l'œuvre avec entrain. Ce sont des hommes de pitié et d'étude, mais ce sont aussi des hommes d'action, ainsi que le veut leur devise. Ils rédigèrent une lettre, que Monseigneur approuva, qui fut lue partout au chaire le dimanche 5 janvier. La procédure à suivre était des plus simples. Dans chaque paroisse, on ouvrait un "dépôt", et les paroissiens étaient invités à y porter, dans la journée du 7, le lendemain des Rois, une "livre" de viande, de farine, de beurre, d'importer quoi enfin, une livre d'argent ou d'or même, pour ravitailler en "nature" notre bonne maison des petites vieilles et petites vieilles. Les jeunes de l'A. C. J. C. se chargeaient de tout transporter, le lendemain 8, chez les Petites Sœurs.

Ce fut tout bonnement merveilleux ! Au lendemain de la cueillette de la fameuse "livre" nos chers jeunes gens étaient littéralement débordés. Ils avaient à visiter autant de "dépôts" que de paroisses, et ils étaient pleins de "livres" qui pesaient le poids ! De la viande, de la farine, du beurre, des légumes, du riz, du sucre, des confitures, et de l'argent aussi, il y avait de tout ! Nous avons sous les yeux une liste très précise de l'état de l'un de ces "dépôts" — celui de Saint-Louis-de-France — qui énumère quarante-quatre articles divers avec une somme d'argent de tout, arde mille piastres. Proportionnellement à la situation d'aïeance de nos paroisses, c'était de même partout. Nous le répétons, nos jeunes amis étaient débordés. Ils demandèrent des voitures à droite et à gauche, surtout ils mobilisèrent les camarades. Les compagnies et les particuliers — nous ne donnons pas de noms de peur d'en oublier trop — rivalisèrent de zèle pour fournir les voitures, et les jeunes gens constituèrent autant d'équipes qui, le lendemain 8, se rendirent à la paroisse de Saint-Catherine, Saint-Denis, Plaisir, La Haye, Des Ormeaux, Languevin, Lemoyne, Landry, Saint-Louis, Saint-Stanislas, De La Mennais et d'autres encore, versèrent chacun leur contingent de commissionnaires du bon Dieu, et ce fut vers le couvent de la rue Dorchester une belle procession ! Ozanam, là-haut, a dû être content et le bon "monsieur Vincent" s'est sans doute penché avec amour vers chacun de ses jeunes amis, à qui, comme à lui, en présentant son divin enfant, Marie aurait pu redire le mot de Coppee : "Embrasse-le, tu l'as bien mérité !"

Donc, cette journée du 8 janvier, nos chers jeunes gens, leurs mains et leurs visages chargés de présents, tout comme les rois mages, cheminaient gaiement vers la maison des Petites Sœurs des Pauvres. Là, on se

trouvait bientôt en face d'un autre embarras. La journée du 8, en effet, n'a pas suffi. On a continué de charroyer le 9, et le 10, et le 11. Nous sommes au matin du 16, et hier soir, ce n'était pas fini ! Dès le premier soir, les armoires et les dressoirs des Petites Sœurs étaient remplis. Le lendemain, les caisses de fortune ne suffisaient plus. On entassa les provisions et les victuailles dans les salles et dans les corridors. Ce fut un beau désordre, c'est le temps de le dire ! Les Petites Sœurs et leurs vieux, et leurs vieilles, et les amis du voisinage furent à leur tour débordés. On ne savait plus où donner de la tête ! Les jeunes gens vinrent aider, naturellement. Un vicar de Verdun vint avec un groupe de religieux. Un jésuite, le vrai frère du précédent, amena une escouade du collège Sainte-Marie. Mais les caisses, les paniers et les paquets arrivaient toujours. Comment se demandait "la bonne Mère", arriveront-ils à faire le tri et à ranger toutes ces bonnes choses ? Car il ne fallait pas perdre ce qui était doublement le pain du bon Dieu.

La Providence y pourvut, et ce fut une autre inspiration de Monseigneur. Ayant constaté l'embarras des Petites Sœurs et de leurs vieux et vieilles à tout tirer et à tout ranger, il pensa aux enfants du pensionnat tout voisin du Mont Ste-Marie, où il fut lui-même amoné avant que d'être archevêque, et comme c'était leur congé, le lendemain, il demanda à la supérieure si ses jeunes élèves ne viendraient pas aider les Petites Sœurs. Que piquèrent-elles au doigt, c'était pour ces gentils lurons ! Elles y ont passé trois jours, se relevant par divers groupes. Quelle leçon profitable ce dut être pour chacune d'elles ! Et, en même temps, quelle joie ! Nous les avons vues à l'œuvre, au passage, l'autre jour, les cheveux poudrés de riz et les joues tout enfarinées, dans les corridors du couvent, dans les Petites Sœurs ! Jamais la charité ne nous a paru plus facile et plus aimable ! De nouveau, nous avons pensé à la Vierge du tableau de Coppee et nous l'avons imaginée se penchant vers ces petites avec son beau Jésus et leur répétant : "Embrassez-le !"

Nous demandons pardon à nos lecteurs de nous laisser trop entraîner à tous ces détails. Mais savez-vous bien qu'on parlait hier, à la table de Monseigneur, pour fixer le total des dons reçus dans cette cueillette de la "livre" des Petites Sœurs, de 12,000, de 15,000 et même de 20,000 piastres ! Pour nous, nous n'en savons rien au juste.

Nous avons vu de nos yeux, disons-nous, ce beau désordre du couvent de la rue Dorchester dont on va finir par sortir.

Et ce beau désordre, il nous a semblé bien consolant. Notre chère ville tant décriée, trop décriée, pratique admirablement la charité. Or, cela, c'est un gage de salut. Quelque nombreuses et attristées que soient nos misères et nos tares, nous avons donc encore du bon. On donne toujours chez les nôtres à la "quête de l'Enfant Jésus". C'est bon signe. Car, selon le mot connu du poète : "Qui donne aux pauvres prête à Dieu !"

Il y a mieux encore. Beaucoup de ces dons, qu'on offrait aux pauvres du bon Dieu, en avait en soin, en les faisant dans un paquet, parfois bien modeste, d'en indiquer la nature, ainsi qu'il était indiqué, et on avait ajouté, pour plusieurs, un petit billet de "recommandation". "

Le Canada

Montréal, mardi 21 janvier 1919.

La Session Provinciale

La session de Québec ouvrira ses séances aujourd'hui; et les députés de la province se retrouveront en contact plus intime avec le ministère pour discuter de l'administration de nos affaires et de l'orientation de notre politique.

Il y a lieu de se réjouir au moment de cette réunion, que la province, comme nous l'avons montré dans quelques récents articles, soit dans un état de prospérité exceptionnelle, surtout si l'on tient compte du fait que nous sortons de la période de guerre.

C'est un fait connu et universellement proclamé aujourd'hui, que de toutes les provinces du Dominion c'est Québec qui a les finances les plus prospères et le meilleur crédit; l'hon. M. Veniot le proclamait l'autre jour, encore au Club de Réforme.

Plusieurs mesures importantes auront à être considérées au cours de la session, parmi lesquelles la plus notable est celle de la loi de tempérance qui devra régir la province.

Nous ne doutons pas aussi que la question de reconstruction et d'expansion industrielle et commerciale occupe une part importante de l'attention de nos législateurs.

Comme par le passé le gouvernement sera en mesure d'annoncer une attribution de crédit très ample au service de l'instruction publique, des bonnes routes et de l'agriculture.

Cela a été la politique de Sir Lomer Gouin, dans ses dernières années, de développer à la fois le rendement commercial de la province, en donnant à l'agriculture tout l'essor possible; et d'assurer le progrès intellectuel de notre population par son encouragement sans cesse accru à la cause de l'enseignement.

L'état prospère de nos finances, dû à une excellente administration, permettra de continuer dans ce domaine la généreuse allocation dont la province a bénéficié sous le régime actuel.

A son ouverture la Chambre verra à son poste le nouveau ministre sans portefeuille, l'hon. M. Séguin, et les trois députés élus le 27 décembre dernier: MM. Miles, Monet et Fortin. Par contre, le conseil législatif ouvrira ses portes à l'hon. M. Martin et à l'hon. M. Gosselin qui passera ainsi d'une Chambre à l'autre.

Nous attendons avec intérêt le discours du trône qui nous donnera une idée plus concise des travaux qui se préparent pour la présente session.

Pour nos instituteurs

La question de l'instruction publique dans la province a deux aspects: celle de la fréquentation scolaire en ce qui touche les élèves, et celle de la condition des instituteurs. La question corollaire des programmes relève des uns et des autres.

En ce qui regarde les instituteurs, il est clair que plus leur traitement sera élevé et plus l'enseignement leur sera rendu facile, meilleurs seront les résultats.

Mais on ne doit pas oublier qu'avec le système actuel, le traitement de l'instituteur dépend directement de l'électeur.

Ce sont les pères de famille de chaque arrondissement scolaire qui décident du montant de taxes à prélever pour les fins d'éducation et qui en font l'emploi. Ils engagent eux-mêmes les instituteurs et les institutrices.

Toute intervention de l'Etat dans l'exercice de ces fonctions ne peut que prendre la forme d'un encouragement et d'une addition aux appointements déterminés par la taxe scolaire.

Le gouvernement ne peut dieter aux commissions scolaires les sommes qu'elles devront payer aux instituteurs ou institutrices qu'elles emploient.

Mais le gouvernement de Sir Lomer Gouin a réussi à faire relever ces appointements d'une manière très appréciable, au moyen de primes accordées aux commissions scolaires payant un chiffre minimum d'appointements à leurs institutrices et, grâce à ces primes et au bon exemple, il a obtenu ce résultat que le salaire moyen des institutrices, qui, jadis, était au-dessous de \$100 est maintenant bien supérieur à ce montant.

Pour le faire relever encore, c'est d'abord aux commissions scolaires qu'il faut s'adresser et celles-ci à leur tour doivent faire comprendre à leurs contribuables qu'on ne consacra jamais trop aux fins de l'enseignement.

Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement Gouin a fait tout ce qui est possible pour aider cette cause.

Il a accordé des primes aux instituteurs ou institutrices les plus méritants; et afin de les encourager à rester dans l'enseignement, il a attribué des primes également à ceux ou celles qui persistent dans l'enseignement au-delà d'un nombre déterminé d'années.

Le gouvernement a aussi augmenté le fonds de pension du corps enseignant. Il a accordé de généreux secours aux municipalités scolaires pauvres, en même temps qu'il offrait des primes aux municipalités qui pouvaient montrer les meilleurs résultats.

Ne pouvant intervenir directement dans l'emploi par les commissions des fonds produits par les taxes scolaires, le gouvernement Gouin a pris tous les moyens possibles pour arriver indirectement, à lui assurer une meilleure rétribution.

Et il y a réussi dans une large mesure.

C'est en complétant l'éducation du peuple en même temps qu'on lui permettra d'arrondir ses ressources, que nos commissions scolaires pourront obtenir de quoi mieux rétribuer nos instituteurs.

Le gouvernement, dans le domaine qui lui est réservé, continuera sûrement d'encourager de façon tangible ce mouvement.

La rentrée dans la vie civile

Nous avons dit déjà avec quelle bienveillance et avec quelle appréciation des conditions nouvelles qui lui sont faites, nous devons juger le soldat qui revient du front.

Sa rentrée dans la vie civile et sa "ré-assimilation", si l'on peut dire, est affaire de patience et de tolérance mutuelles.

Il a ses devoirs que nous lui rappelons à l'occasion; mais nous avons aussi les nôtres.

Le principe même de la charité sociale nous le commande, et aussi l'intérêt bien entendu de toute la communauté canadienne.

Tous nous avons le devoir de coopérer à ce que le soldat de retour, trouve au plus tôt une occupation honorable, qui lui permette de reprendre peu à peu sa lutte pour la vie, et d'y trouver non seulement l'argent nécessaire mais encore la légitime ambition d'assurer son avenir et la sérénité du foyer qu'il voudra fonder bientôt si ce n'est déjà fait.

Nous n'indiquons là que le cas d'un soldat particulier; mais multipliez-le par le nombre des soldats qui vont nous revenir d'ici l'été prochain et vous aurez une idée de l'ampleur du problème.

On peut dire que le sort du pays est entre nos mains; de la façon dont nous nous préoccupons d'accueillir fraternellement le soldat, et pour le remettre à la vie normale, dépendront le bien-être

et la prospérité prochaine du Canada.

Il n'est pas plus permis aux peuples qu'aux individus de se montrer égoïstes et indifférents aux besoins d'autrui; et ce n'est même pas un bon calcul que de croire que chacun peut faire son affaire seul sans s'occuper de ses voisins.

La prospérité individuelle est faite de la prospérité collective; et nous ne pouvons compter sur un sort satisfaisant d'ici quelques années, si l'on y a de par le pays des milliers d'anciens soldats malheureux et mécontents parce que nous les aurons négligés et que nous ne les aurons pas aidés à rentrer dans les rouages de la vie économique normale.

L'avenir immédiat de notre pays est donc à ce prix; la guerre est terminée, grâce à Dieu, mais les combats de la lutte pour la vie commencent maintenant pour ceux qui ont remporté la victoire dont nous sommes tous si fiers.

Préparons-nous donc à ne rien refuser qui puisse être utile aux soldats de retour.

Aidons dans la mesure de nos forces le comité de rapatriement créé à cette fin spéciale, pour qu'il y réussisse pleinement, afin que les soldats soient vite réabsorbés par la vie courante; et qu'il en résulte une ère de satisfaction et de prospérité pour le Canada tout entier.

Le Chef Libéral

Nous lisons dans la "Patrie":

"Les organes toriens qui ne cessent de soulever les préjugés de race et de religion n'ont évidemment pas réussi à ternir la blancheur du panache du Vieux Chef. Sir Wilfrid domine de toute sa hauteur les hordes de fanatiques qui infestent chaque province de la Confédération!"

Voilà un sentiment qui renait très fort, chez les adversaires mêmes de la dernière élection.

Le Bilan de Québec

C'est un bilan de progrès et de prospérité que le gouvernement Gouin aura à exposer aux représentants du peuple, au cours de la session de la législature.

Et il sera accueilli, par eux et par le peuple tout entier, avec une parfaite satisfaction.

Impérieux

Nous répétons avec instance qu'il faut tout faire pour assurer au retour de nos soldats d'outremer, la pleine harmonie avec la population civile et leur assimilation aussi prompt que possible.

Si nos soldats n'ont pas à bord des navires qui les ramènent les traitements auxquels ils ont droit, le gouvernement fédéral doit voir à faire cesser immédiatement cette première cause de mécontentement.

Un Remède

Un journal de Québec propose une solution aux célibataires montrealais qui se plaignent de la taxe dont on les a frappés.

Le remède est bien simple, dit-il; "qu'ils se marient!"

Les Deux Ennemis

Le bolchévisme a suivi de près le danger du kaiserisme; et il faut lui faire face avec le même courage et la même détermination.

L'organisation future du monde, dans le principe, doit se tenir à égale distance de l'autocratie et de l'anarchie.

Pour l'Avenir

Il y a à la conférence de la paix, si l'on en juge par les quelques indiscretions de la presse européenne, deux écoles: celle qui veut revenir au vieux principe de l'annexion territoriale et celle qui est en faveur de l'autonomie et de la liberté de tous.

Nous espérons pour l'avenir européen et mondial que c'est cette dernière qui l'emportera sur toute la ligne.

La presse anglaise

Les terres pour les soldats. Le "London Advertiser" fait un vif reproche au gouvernement Borden d'avoir pas su adopter une politique ferme dans la question de l'octroi de terres aux soldats de retour:

"Dans l'Alberta, dit-il, cinq mille vétérans sont prêts à consacrer leur énergie et leur force au travail de production, mais ils ne peuvent obtenir de terres. Les autorités d'Ottawa, après quatre années de la plus lamentable inaction, nous annoncent froidement qu'il n'y a pas de terres disponibles et qu'il n'y a aucun moyen de s'en procurer."

"C'était là pourtant un des devoirs les plus nets du pays. En plaçant le plus de soldats possible sur les terres, non seulement on rendait service à ces hommes, mais encore on les utilisait au meilleur avantage du pays. Et il convient d'ajouter qu'au ministère de l'Intérieur il n'y a eu aucun travail de guerre absorbant. Surement le ministre qui y préside eût pu se rendre compte de la situation par l'enquête la plus superficielle. Il est inconcevable qu'après quatre ans de service, au moment où la politique d'octroi des terres est discutée partout, le soldat ne trouve aucune disposition à son retour pour lui octroyer des terres. Il n'aurait pas été plus criminel de n'avoir pas su lui fournir de navires pour revenir."

Pour créer un revenu

Le "Citizen" d'Ottawa a une nouvelle forme de taxe à proposer:

"Pour trouver le revenu qui compenserait à une perte dans les douanes, dit-il, le gouvernement d'Ottawa devrait commencer à taxer les terres

(land values.) Les fermiers organisés de l'ouest et d'Ontario se sont prononcés clairement en faveur de cette taxe. Elle aurait pour effet non seulement d'ouvrir une nouvelle source de revenus, mais encore d'empêcher la spéculation sur les terres, car le propriétaire qui voudrait garder sa terre improductive serait en tout cas obligé de payer pour son inaction, à un point qu'il ne pourrait la maintenir."

Un peu de lumière

Le "Toronto Star" dit énergiquement:

"Une sorte de brouillard enveloppe toute la question de la participation au Canada à l'expédition militaire en Russie. Quel est l'objet de cette démarche? Quelle politique suit-on et de qui émane-t-elle? Le peuple canadien a certes droit à une explication de son propre gouvernement."

Un danger pour l'union

Le "Times" d'Hamilton (unioniste) comprend pleinement le danger que court le gouvernement d'union:

"Nous croyons pouvoir affirmer que plus le présent gouvernement retardera de faire des élections, moins il aura de chance de les gagner. Il serait sage pour lui d'en appeler au peuple avant la fin de l'année."

UNIVERSITE LAVAL

FACULTE DES ARTS

Séance 19-25 janvier

Mardi, 21, 8 heures 15, salle des conférences — Cours de la Schola cantorum. — Degré supérieur (Prof. Charbonneau).

Mercredi, 22, 8 heures 15, salle des conférences. — Cours d'histoire de l'art (Prof. J. B. Lagacé), de la leçon: L'école hollandaise: Rembrandt.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

Les conventions matrimoniales. Conventions permises et conventions prohibées. La communauté de biens: régime de droit commun. Les biens qui tombent dans la communauté. Les propres des époux. Le sort des dettes. Le recours des créanciers. L'administration du patrimoine commun.

Mercredi, 22, 8 heures 15, 2e étage, salle 24 (Faculté de médecine).

Cours de droit et d'économie commerciale (Prof. Vanier), 4e leçon.

UN MOYEN

De prévenir la GRIPPE ESPAGNOLE.
De braver le froid, l'humidité, les microbes.
De préserver votre gorge, d'accroître vos cordes vocales,
De guérir vos bronches, de cicatriser vos poumons,
De n'être jamais enrhumé, grippé, enrôlé, oppressé

employez les

CRESOBENE

(Capsules)

Ce merveilleux remède, composé de produits balsamiques, antiseptiques, volatiles, imprégné de ses bienfaisants vapeurs tout l'appareil respiratoire et guérit infailliblement les MAUX de GORGE, LARYNGITES, RHUMES de CERVEAU, GRIPPE, INFLUENZA, RHUMES, BRONCHITES, TOUX CHRONIQUES.

ANTISEPTISME DES VOIES RESPIRATOIRES PAR LE NEZ ET LA BOUCHE OU PENETRENT LES GERMES DE LA GRIPPE ESPAGNOLE.

50 sous la boîte ou 6 pour \$2.50. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272 rue Saint-Michel, Montréal.

843-m-n

CONCERT UNANIME DE LOUANGES

AUX HONS. MM. MARTIN ET SEGUIN

Le conseil de ville adopte, à l'unanimité, deux résolutions de félicitations à l'adresse du maire de Montréal et du député de Sainte-Marie, à l'occasion des nouveaux honneurs qu'on vient de leur décerner.

La nomination du maire Martin au conseil législatif et l'entrée de M. Napoléon Séguin dans le cabinet provincial ont donné lieu à l'adoption unanime des deux résolutions suivantes par le conseil de ville, à une séance spéciale tenue, hier, après-midi:

1. "Proposé par l'échevin Brodeur, appuyé par les échevins Creelman, O'Connell, Elie, Rubenstein et al.:

"Que les membres de ce conseil ont appris avec plaisir la nomination de Son Honneur le Maire, comme Conseiller Législatif;

"Qu'ils profitent de cette occasion pour présenter à l'honorable Médéric Martin, leurs félicitations les plus sincères;

"Qu'ils considèrent cette nomination comme un honneur réajustant sur le Conseil Municipal et croient devoir remercier l'honorable premier ministre de la province et son gouvernement d'avoir appelé un de ses membres dans la personne du maire de Montréal à siéger à la Chambre haute de la province."

Proposé par l'échevin Elie, appuyé par l'échevin Desroches et al.:

"Que les membres du conseil ont appris avec plaisir la nomination de l'honorable Napoléon Séguin, ex-membre de ce conseil, comme ministre du gouvernement provincial, et désirent le féliciter sincèrement;

"Ils savent que, lorsque des questions intéressant la ville de Montréal sont discutées à Québec, il ne perd pas d'occasion pour veiller aux intérêts des contribuables."

Le maire fit son entrée dans la salle du conseil, quelques minutes après l'ouverture de la séance. Il fut accueilli par une longue salve d'applaudissements. Il devait présider, comme de coutume, la réunion, et, après qu'on eut expédié la besogne ordinaire, l'échevin Brodeur se leva pour donner lecture de la première motion.

Il déclara que M. Martin quitterait le fauteuil où il fut remplacé par le maire suppléant, M. Lyon-W. Jacobs.

M. Brodeur développa les idées de sa motion, puis le lieutenant-colonel J. J. Creelman, C.R., D.S.O., échevin du quartier Saint-André, se fit l'interprète de l'élément anglais, disant qu'il convenait dans la circonstance de féliciter le maire et la ville de l'honneur qui réajustait sur l'un et l'autre, et le lieutenant-gouverneur en conseil d'avoir fourni cet honneur. Il voit avec joie l'entrée de M. Martin au conseil législatif, car, dit-il, "personne n'a suivi de plus près les affaires municipales depuis 15 ans, et personne n'est plus apte à sauvegarder les intérêts de notre ville à Québec."

L'échevin Elie fit un bref récit de la carrière ascendante du maire et en tira la conclusion qu'il avait gagnée ses épaulettes. L'échevin O'Connell représentant l'élément irlandais, et les échevins Rubenstein et Jacobs, au nom de l'élément israélite, se joignirent à leurs collègues pour offrir au nouveau conseiller législatif leurs plus sincères félicitations. Finalement, M. Jacobs, dit au cours de ses remarques, que M. Martin devait ses succès à nombreux au fait qu'il avait toujours été un véritable démocrate, défendant la cause du peuple dans toutes les occasions qui se sont présentées.

La motion fut dès lors mise aux voix et adoptée unanimement.

Dans sa réponse, l'honorable premier ministre déclara qu'il était heureux de voir le conseil de ville adopter une telle résolution, et qu'il était fier de voir le conseil de ville adopter une telle résolution, et qu'il était fier de voir le conseil de ville adopter une telle résolution.

Le conseil municipal de Dorval a été élu hier par acclamation, comme suit: M. Chs. C. Descary, maire; M. A. M. Carrière, siège No 1 et M. J. Herbert, siège No 2.

M. J. W. Norcross, siège No 3 et M. J. W. McConnel, siège No 4. M. A. D. Descary, siège No 1 et M. Rodolphe Lefebvre, siège No 2.

LES ELECTIONS

HIER A DORVAL

Le conseil municipal de Dorval a été élu hier par acclamation, comme suit: M. Chs. C. Descary, maire; M. A. M. Carrière, siège No 1 et M. J. Herbert, siège No 2.

M. J. W. Norcross, siège No 3 et M. J. W. McConnel, siège No 4. M. A. D. Descary, siège No 1 et M. Rodolphe Lefebvre, siège No 2.

QUELS SONT CES

INCENDIAIRES?

Devant le commissaire des Incendies, Ritchie, s'est tenue, hier, l'enquête au sujet de la conflagration de la compagnie Jennings.

Il semble, d'après les témoignages entendus, qu'une bande de voleurs organisés, et qui ont été renvoyés chez Jennings, manufacturier d'auto et de voiture, sont la cause de l'incendie qui a été allumé, la semaine dernière, à cette dernière manufacture, et dont les dommages s'élèvent à environ \$200,000.

Le premier témoin entendu est Jules Dugald, un ancien employé de la compagnie. Il a dit ne rien connaître sur la cause du feu, mais qu'il savait que plusieurs employés, renvoyés chez Jennings, voulaient prendre leur revanche à tout prix. Quelques-uns de ceux-là avaient l'intention, paraît-il de mettre le feu.

MADAME JACOBS

EST RETABLIE

Les nombreux amis de l'échevin Lyon W. Jacobs, qui remplit actuellement les fonctions de maire, vu l'absence de l'honorable M. Martin, actuellement à Québec, apprendront avec plaisir que son épouse, qui a été à deux doigts de la mort, est maintenant parfaitement rétablie et se débarrassera de sa convalescence.

On accueillera cette nouvelle avec une joie d'autant plus vive que Mme Jacobs a été atteinte d'une maladie qui pardonne rarement, puisque c'est de bronchopneumonie qu'elle a souffert. Il a fallu pour l'arracher aux affres de la mort les services des plus éminents médecins montrealais, et, vendredi après-midi, particulièrement, quatre spécialistes ont été en consultation durant plusieurs heures, et ce n'est qu'après avoir eu recours à toutes les ressources de l'art que le terrible mal a été définitivement vaincu.

MORT DE MADAME

OLIVIER OLIVIER

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Olivier Olivier (née Mousseau Albina), décédée hier soir, des suites d'une longue maladie, à sa résidence, 1493, rue Bonaventure. Elle laisse, outre son époux, quatre fils, Toussaint, de la 4ème garnison canadienne, Paul, de C. O. T. C. Laval, actuellement en Angleterre, Maurice et Germain, et six filles, Mme Philippe Courchesne, née Marguerite M. William Millette, née Gertrude, Julie, Jeanne, Cécile, Gertrude et Aimée.

Cartes Professionnelles

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUTHOMME

No 57 RUE ST-JACQUES

Victor Geoffrion, C.E., Avocat, 57, rue St-Jacques, Montréal. Boîte postale 1028. Téléphone 1-5-24.

ON VOUDRAIT AVOIR UN PONT ENTRE VAUDREUIL ET STE-ANNE

Une motion est actuellement devant le conseil, pour que la commission administrative soit priée de voter \$25,000 à cette fin. — Un abri à la Place d'Armes. — Les sans-travail. — "Next meeting."

Une motion est venue hier après-midi devant le conseil, demandant que la ville contribue la somme de \$25,000 pour la construction d'un pont entre Sainte-Anne-de-Bellevue et Vaudreuil. Ce projet semble recueillir de nombreuses adhésions tous les jours, et il est probable que la motion sera adoptée par le conseil à sa prochaine séance. La question n'a pas été discutée hier, l'échevin Desrosiers ayant crié "next meeting", lors de la présentation de la motion. Le représentant du quartier Hochelaga considère la question trop importante pour être décidée après une brève discussion seulement. Il convient, d'après lui, de prendre le temps d'examiner à fond l'affaire, vu les dépenses qu'elle comporterait.

La motion se lit comme suit: "Proposé par l'échevin Elie, appuyé par l'échevin Filion: "Attendu que la construction d'un pont entre Sainte-Anne-de-Bellevue et Vaudreuil, via l'île Perrot, s'impose depuis longtemps;

"Attendu que des avantages considérables résulteraient de l'érection de ce pont pour les citoyens de Montréal en leur facilitant l'accès aux comtés de Soulanges et Valcartier et en favorisant le transport à Montréal des produits maraîchers;

"Attendu que des démarches ont déjà été faites au sujet de la construction de ce pont;

"Attendu que le Gouvernement Provincial ne manquera pas de faire en sorte, en exécutant autant de travaux que possible, de donner d'ici peu du travail à ceux qui en manquent et

l'exécution du projet en question aura pour effet de donner de l'emploi à un grand nombre de personnes. "Qu'il soit résolu: que la Commission Administrative soit priée de voter pour la construction de ce pont la somme de \$25,000, comme contribution de la Cité".

L'échevin Elie prie la Commission Administrative de bien vouloir dire au conseil ce qu'elle entend faire pour procurer du travail à ceux qui en manquent. Il désire attirer l'attention de ladite Commission sur le fait que le Gouvernement Fédéral étudie actuellement les mesures à prendre pour faire face à la situation et il se demande si la Commission Administrative ne pourrait pas travailler de concert avec les autorités fédérales.

L'échevin Filion a demandé "next meeting" sur la motion de l'échevin Desrosiers, à propos de l'établissement d'un fonds de pension.

L'échevin Brodeur donne avis que, dans un mois, il proposera la première lecture d'un règlement à l'effet d'amender le règlement No 35, concernant les égoûts.

L'EPIDEMIE D'INFLUENZA A COUTE \$25,000 A LA VILLE

Tel est le chiffre que la commission administrative soumet au conseil. — Des détails. — La question des amendements à la charte sera discutée, cette année. — Pas de modifications au contrat du tramway. — Divers.

En réponse à une interpellation de l'échevin Elie, la commission administrative a fait rapport au conseil, hier après-midi, que l'épidémie de grippe avait coûté à la ville la somme de \$28,097.80.

Le rapport donne les détails suivants, sur l'état des dépenses encourues par la ville à la suite de l'épidémie, jusqu'au 31 décembre 1918: Nourriture: \$3,887.27; médicaments: \$2,448.66; gages: \$5,716.94; salaires addtionnels payés aux employés municipaux pour travail supplémentaire: \$5,000; transport des malades aux différents hôpitaux: \$2,054.75; aménagement des hôpitaux d'urgence, fournitures diverses, etc.: \$8,152.43; impressions de pancartes, circulaires: \$847.75. Total: \$28,097.80.

La commission a aussi informé le représentant du quartier Saint-Gabriel que la question des amendements à la charte sera mise à l'étude, dans le cours de l'année. L'échevin Lamarre, on a répondu, d'autre part, que le contrat du tramway ne sera pas modifié de façon à ce que les heures soient allongées durant lesquelles les billets d'écoliers sont valables, et que les billets d'écoliers valent aussi pour les adultes. L'échevin Sansregret a appris de la commission qu'il n'avait

jamais été question de M. Jean Naud comme chef de la brigade des incendies.

La commission annonce également que le rapport sur la situation financière des municipalités de l'île de Montréal est complété.

Le docteur Boucher a répondu à l'échevin Turcotte qu'il n'avait jamais dit que celui-ci parlait à travers son chapeau, et que d'ailleurs, le journal qui a rapporté ces paroles ne les a pas attribuées à lui, le docteur Boucher. L'échevin du quartier Laurier a été informé en plus que le service de santé prend actuellement soin de tous les pauvres qui sont atteints de l'influenza dans les hôpitaux réguliers.

Le conseil a adopté un rapport recommandant le vote d'une somme de \$2,271 pour réparations au poste des pompiers du square Chabollez, poste qui a été saigné lors de la grève.

La commission de législation a soumis son rapport sur la question des baux, ainsi que la commission spéciale a soumis le sien au sujet des exemptions de taxes. Nous avons donné ces rapports, la semaine dernière.

On a laissé sur la table le rapport à l'effet de voter \$25,000 en indemnités, à la suite de l'ouverture de la rue Sherbrooke.

LA NOMINATION DE L'HON. SEGUIN APPLAUDIE AU CLUB LEMIEUX HIER

Le Club Lemieux applaudit, hier soir, la nomination faite par le premier ministre, qu'on considère comme une récompense aux efforts des ouvriers. — Des discours très intéressants.

L'honorable Napoléon Séguin n'était pas présent à l'Assemblée du club Lemieux, hier soir, étant retenu à Québec par les devoirs de sa nouvelle position. Mais on en a pas moins témoigné de l'enthousiasme qu'il soulève sa nomination comme membre du cabinet provincial. Plusieurs orateurs ont tour à tour fait l'éloge du nouveau ministre et ont félicité les membres du club Lemieux, ainsi que tous les ouvriers en général, de l'honneur qui reflétait sur eux par cette excellente nomination.

En l'absence de l'honorable M. Séguin, c'est M. Adolphe Talbot, vice-président du club, qui a présidé l'assemblée. Une seule nomination avait pris place dans la salle de la rue McGill, pour rendre un hommage éloquent au populaire député de la division Ste-Marie.

À défaut de la réunion, M. Aristide Girard proposa, secondé unanimement, que les membres du club Lemieux adoptent une résolution pour féliciter le gouvernement provincial des trois nominations qu'il vient de faire. La résolution fut adoptée à l'unanimité. L'hon. M. Séguin qu'on considère comme un homme fait à la population ouvrière de Montréal. Cette résolution fut chaleureusement applaudie.

Et comme tous les bons canadiens s'aiment à se bien renseigner sur la politique du jour, on procéda ensuite à des discours. Le premier orateur à monter à la tribune fut M. M. Bérubé, dont la parole fut accueillie avec un grand intérêt. Le Dr Mermet débuta par un magnifique éloge de l'hon. M. Séguin qu'il a toujours considéré comme le meilleur ami de la classe ouvrière et son meilleur défenseur.

Il prie les membres du club Lemieux d'accepter ses plus chaleureuses félicitations à l'occasion de l'honneur qui reflète sur eux dans la personne de leur député.

son opinion. Nous verrons alors l'unionisme tomber pour faire place à un libéralisme libérateur et progressif sous la direction de l'illustre chef dont on aimera à suivre encore le panache blanc.

M. le notaire L. N. Ricard, N.P., fut ensuite le prié d'adresser la parole. M. Ricard est bien connu au club Lemieux et connaît intimement le député du club. Il est étonné en mesure d'en parler avec justice. Il se dit tout d'abord heureux de participer à cette fête en l'honneur du nouveau ministre provincial; il y est venu d'ailleurs. Il fait une courte revue de sa carrière de l'hon. M. Séguin qui fut toujours un ardent libéral, un homme de principes et un défenseur irréductible de la classe d'où il est issu, la classe ouvrière. Il déclare que cette nomination est une récompense aux ouvriers de Montréal qui ont toujours appuyé solidement le gouvernement Gouin depuis qu'il a pris les rênes du pouvoir de cette province.

L'orateur passe ensuite à un autre ordre d'idées et entretient éloquentement ses auditeurs sur les progrès du libéralisme dans l'ouest canadien d'où il revient. Il a visité toutes les provinces de l'ouest à l'exception de la Colombie-Anglaise. Là comme ailleurs, le peuple s'aperçoit qu'il a été trompé. Dans tous les centres colonisés anglais comme français, on désire ardemment que le jour de la revanche se lève pour retourner au pouvoir le gouvernement qui n'aurait jamais dû en déchoir. L'orateur mentionne particulièrement dans l'ouest le libéralisme est très en faveur. Il décrie et Nadeauville où l'on est débarrassé des manœuvres du gouvernement unioniste. Ces paroles très encourageantes sont chaleureusement applaudies.

Le notaire Ricard fait ensuite une revue de ce que le gouvernement provincial a fait pour sa province, puis particulièrement pour les ouvriers. Pour ceux-ci on doit mentionner au premier rang des réformes accomplies, l'éducation et plus spécialement l'éducation technique par laquelle l'ouvrier et le fils de l'ouvrier peut acquérir une instruction industrielle capable de lui ouvrir les plus roses horizons. Vient ensuite l'agriculture pour laquelle le gouvernement provincial a fait de grandes dépenses énormes. Il cite encore cette heureuse politique qui aura pour heureux résultat de faire diminuer le coût de la vie. Il nous fait ensuite de notre position financière

celle qui est la meilleure de celles de la province en faisant allusion aux toutes les provinces du Canada. Puis grands progrès accomplis dans la sphère de l'instruction. Nous avons maintenant l'uniformité des livres qui épargnera de grandes dépenses de livres scolaires. Nous avons un rôle à jouer sur le sol dit-il. Comme la France en Europe, nous devons dominer par l'intelligence. A l'instar de l'histoire de France, on raconte que le nôtre de ce domaine, il n'y reste plus rien. Si nous sommes en minorité, nous sommes en majorité pour l'intelligence, et il nous faut continuer dans cette voie.

M. Cléophas Durocher lui succède. Cet ardent défenseur de la cause libérale félicite à son tour le Club Lemieux pour l'honneur qui lui échoit aujourd'hui. Il est le premier à s'en réjouir, car il est le premier à s'en réjouir. L'hon. M. Séguin dans toutes ses luttes politiques. Il déclare que pour lui, le premier ministre a voulu donner une récompense sensible pour la confiance que les ouvriers de Montréal lui ont témoignée depuis si longtemps. Il appuie surtout sur le fait que le gouvernement provincial veut donner une voix aux ouvriers dans le cabinet. Ce n'est pas seulement une pratique à Ottawa, où les membres du cabinet sont en majorité millionnaires, le gouvernement Gouin veut rester démocrate et veut le bien des ouvriers comme de toute la population de la province. Honneur à lui. C'est un but noble qui lui vaudra la confiance de tous les électeurs de cette province. M. Durocher termine en disant que l'hon. M. Séguin est un homme qui n'a pas tous les jours trouvé chez nous des politiques; c'est qu'il n'a pas travaillé pour se faire du capital politique aux dépens d'une classe. M. Séguin n'a jamais été de discrédit sur les hommes de profession. Il a toujours été affable, gentil, juste pour tout le monde. Il félicite le gouvernement de cette nomination parce qu'elle honore les ouvriers du Club Lemieux et de toute la province en général. Ceux qui vivent dans les ténements, à dit Victor Hugo, poursuit M. Robert. M. Séguin fut toujours un travailleur, c'est pourquoi il réussit. C'est un exemple pour tout le monde.

Les autres orateurs furent l'échevin Lamarre, M. Ariste Rivest et M. Omer Nantel. Il s'agit l'éloge du nouveau ministre. L'échevin Lamarre, à la fin de l'assemblée, annonça que le club Lemieux avait organisé une magnifique réception pour vendredi prochain. Un grand nombre d'automobiles seront à la gare Viger pour recevoir l'hon. M. Séguin, qui on se rendra gaiement à la salle Lavoie où une adresse lui sera lue. Il invite tout le monde à prendre part à cette fête.

On se sépara par des vivats à l'adresse de l'hon. M. Séguin et du premier ministre.

LES DEVOIRS

(Suite de la dernière page) Parmi nous, nous ne donnons surtout l'occasion d'entendre un jeune exprimer ses idées sur un sujet qu'il choisit. Souhaitons donc que cette habitude se continue longtemps encore. Et qui sait, peut-être est-ce là une transition pour parvenir à réaliser pleinement deux des articles de notre constitution: l'association de la Jeunesse Libérale a pour but de grouper les jeunes libéraux du district de Montréal et de les préparer aux luttes de la vie politique canadienne; elle a pour moyen d'étude et d'action. Ce serait là mettre en pratique la parole de Sir Wilfrid Laurier à l'Université Laval, il y a quatre ans: "Que les jeunes fassent moins de politique et étudient davantage" et cette phrase de M. A. David: "Que la jeunesse libérale soit une école non pas de politiciens mais de penseurs."

Nous ne sommes pas déshérités du mouvement de préparation et de défense de la cause libérale, mais je me demande s'il ne sera pas possible dans notre association de se mêler plus activement encore à ce mouvement et en arriver ainsi à ce que, dans mon opinion, doit être la Jeunesse Libérale: une association tendant par des moyens à elle à devenir une personnalité distincte et libre. Je l'admets, il nous faut une direction; nous aurons besoin de l'expérience et des conseils d'hommes vieillards tels que nous la sageur aura été mae à l'épreuve. Mais, et d'après moi, c'est là la base du succès pour notre association, elle doit sans transgression, ne pas abandonner ses idées et travailler à acquiescer assez de force pour les faire valoir, et pour de l'influence à laquelle elle aura droit.

L'ambition, comme chacun d'en-tre vous de voir progresser l'A.J.L., je le désire, mais ne rendons pas inutiles les efforts que nous faisons, ceux qui l'ont fondée, de ceux qui l'ont fait vivre jusqu'à présent. Et, s'il m'est permis d'exprimer un souhait, notre association ne pourrait-elle pas, par un cercle d'étude, par des discussions et même espoir que nous caressons tous de voir un jour devenir une réalité, par un journal, notre association ne pourrait-elle pas devenir en 1919 ce que l'Union Libérale de Québec était avant 1888, une réunion de jeunes libéraux intéressés à l'avènement de leur pays, qui en connaissent l'histoire et en discutent les problèmes politiques.

Nous n'avons pas, comme l'Union Libérale à nous défendre des théories révolutionnaires dont elle était accusée; nous ne sommes pas obligés comme l'Union Libérale, de nous disculper des idées radicales et protester que nous ne voulons pas retomber dans les erreurs de 1848 et de ses révolutions de l'avenir. Mais, comme les Jeunes de 1889, il convient de nous familiariser, dans nos cercles, avec toutes les questions d'économie politique et d'histoire si actuelles aujourd'hui, et tant d'autres sujets d'un intérêt toujours présent pour nous.

Dans la magnifique conférence qu'il a faite devant notre association, les trois derniers jours de l'année 1918, Adolphe Turgeon a fait revivre les noms de ceux qui ont formé la période de 1889. Les Jeunes de ce temps combattaient par la presse et à la tribune. "Aucun sujet n'échappait à leur curiosité: politique, philosophie, économie sociale, critique littéraire, hygiène, problèmes ouvriers, bibliographie. Au club, par les conférences et les débats, nous nous familiarisons avec la parole et la discussion dans une démocratie. Certes, nous n'avons rien fait de surhumain, continue l'honorable Turgeon, notre

action s'est exercée dans un ordre à la portée de tous: par la plume et par la parole. Mais nous avions la foi, l'enthousiasme, les plus belles illusions, nous nous sentions de la vocation, nous étions véritablement jeunes et j'en ai l'expérience. Notre indépendance d'opinion n'est traduite plus d'une fois avec une transgression bruyante, mais, d'un autre côté, nous n'avons jamais eu de la jalousie, et si nous avons discuté les actes avec fermeté et même avec une âpre énergie, nous avons toujours respecté les personnes."

J'ai voulu rappeler ces paroles de l'honorable Monsieur Turgeon, sur les Jeunes de 1889, parce qu'il me semble vivre en notre Association, autant que nous pourrions peut-être faire renaître les circonstances nous le permettez, car il est toujours si jeune. Ils appartenait au même parti que les Jeunes de 1889; ils voulaient se préparer à faire valoir, sur le terrain où la Providence les conduirait, leurs idées et leur manière de voir sur la politique canadienne. Plusieurs d'entre eux sont disparus; ceux qui ont été entendus l'honorable M. Turgeon ont pu voir que c'est avec enthousiasme qu'il parlait de l'histoire d'autrefois, mais que c'est avec conviction qu'il nous invitait à nous inspirer de ce passé glorieux.

A notre tour, maintenant, de prendre la cognée et de suivre les nobles traditions de ces chefs. Pendant que nous sommes libres de toutes attaches, et que les intérêts ne viennent pas semer notre route de mille difficultés, préparons-nous donc à donner à notre pays et à notre race ce qu'ils ont droit de nous attendre. Ce n'est pas être pessimistes que de dire que le ciel est menaçant. Nous ne sommes plus au temps où l'union était parfaite, nous ne sommes plus au lendemain de la Confédération où les deux races se donnaient la main pour marcher ensemble dans la voie du progrès. Aujourd'hui, il ne faut pas, loin de là, négliger l'avancée. Matière du pays, mais un autre tâche s'impose en même temps, celle de combler, pour ainsi dire, l'abîme creusé entre les deux grandes nationalités qui partagent le Canada. Il me semble que ce n'est pas faire appel aux préjugés, que des rappeler ces choses; elles existent. Aujourd'hui, Dieu merci, de chefs sont encore là, debout, qui empêchent, par leur grande autorité, et leur personnalité à l'abri de toute attaque, le cataclysme de se produire. Mais demain, de quel sera-t-il fait? Pour parer à la possibilité que peut venir en même temps que nous faire oeuvre de vrais citoyens canadiens, sans préjugés de race et de religion, hâtons-nous d'agir; préparons-nous sur le terrain constitutionnel et économique, et nous pourrions envisager avec plus de confiance les destinées du Canada.

La conférence de M. Omer LeGrand a vivement intéressé l'assistance et il a été chaleureusement applaudi. M. Victor Roger, avocat, prend ensuite la parole pour remercier la conférence. Il le félicite du sérieux de sa cause, et du souffle patriotique qui l'anime. En terminant, il le propose comme exemple aux jeunes libéraux.

M. AMEDEE MONET est le héros de la réunion, se dit très touché de la manifestation dont il est l'objet. Il accepte les sympathies qu'on lui offre, mais il déclare refuser les éloges.

M. Monet, rappelle, pour se l'appliquer à lui-même, la parole du comte de Mun: "Le succès n'est rien, le devoir est tout." "Le succès dit-il, est maintenant chose du passé; c'est le devoir qui se présente maintenant à moi, et c'est les yeux tournés vers l'avenir que je dois paraître devant vous." Il fait allusion à la conférence qui vient d'être donnée et dont le titre selon lui, répond bien aux aspirations de la jeunesse actuelle. Le député de Napierville recommande l'étude et l'action à ses amis, les jeunes libéraux, car ce sont les deux facteurs essentiels du succès.

Le jeune député dit qu'il partira dans quelques heures pour la vieille capitale, où il a l'ambition d'accomplir avec honneur ses devoirs de député.

M. A. DAVID, M.P.P. M. Athanase David, député de Terrebonne, qui parle ensuite, faisant allusion à l'entrée de M. Monet dans la Législature, dit que nous avons besoin de bons lutteurs dans l'arène politique, et que ces lutteurs doivent acquiescer de nos idées, mais qu'ils doivent faire preuve de calme, de modération et de tolérance.

M. David se plaît à constater qu'il y a un mouvement, une marche de la jeunesse, vers la supériorité. Il encourage les jeunes à regarder avec confiance, et avec idéal vers l'avenir. Il demande aussi la modération et la bonne entente entre les races avec lesquelles nous vivons.

L'HON. M. DANDURAND L'hon. sénateur Raoul Dandurand est prié de dire quelques mots. Le travail de M. LeGrand le reporte, dit-il, à plusieurs années en arrière, vers 1879, alors qu'il préparait la constitution de la Jeunesse Libérale d'alors, et s'il se mêlait aux discussions politiques.

Après avoir rappelé d'intéressants souvenirs de jeunesse, M. Dandurand s'adresse aux jeunes libéraux pour leur donner des conseils, fruits de son expérience. Il insiste surtout sur le travail. Les jeunes doivent travailler, ils veulent réussir. Les Jeunes Canadiens-français en général se font remarquer par leur ardeur à la jeunesse de France. Spécialisez-vous et soyez compétents dans votre spécialité en étudiant beaucoup.

M. Dandurand dit quelques mots d'un sujet qui lui tient à cœur, de l'instruction. Il demande qu'on s'intéresse à cette question vitale.

M. Narcisse Lavoie, secrétaire du Ministère de l'Agriculture sera le conférencier au prochain dîner-causette.

RECEPTION AUX HONS.

Le club Garneau-Taschereau prépare une grande manifestation aux honneurs de M. Médéric Martin et Napoléon Séguin, de leur retour de Québec, où ils ont fait l'honneur de l'Association. L'organisation, sous la direction de l'échevin Lamarre, marche rapidement, et tout annonce que la réception que l'on fera au nouveau ministre provincial et au nouveau conseiller législatif fera époque dans les annales de notre ville.

Plus de cinquante personnes ont déjà envoyé leurs noms aux organisateurs, promettant de mettre gracieusement leur automobile à la disposition du club pour aller à la rencontre du maire et du député de Ste-Marie à leur arrivée à la gare.

THEATRES

PARC SOHMER

Deux représentations du meilleur cru ont marqué la journée de dimanche dernier, au Parc Sohmer. Jamais artiste n'ont été mieux et plus justement applaudis. On a surtout remarqué et goûté l'attraction faisant revivre devant l'auditoire, les mœurs et la musique sudiste. Les artistes de couleur se sont en effet surpassés dans leur acte, d'ailleurs, révisé d'une main en coupe et de décor splendide. Les autres numéros au programme, spécialement vraiment supérieurs ont obtenu leur large part de succès. On ne saurait trop remercier la direction de l'effort qu'elle fait pour ne donner à sa clientèle que des attractions de premier ordre. La fanfare du Parc avait préparé et présenté un programme musical qui plut, et qui méritait de plaire. Ajoutons que l'on est fort bien dans le pavillon, chauffé convenablement, selon la température.

CINEMA PASSE-TEMPS

Aujourd'hui et demain "Les ambassadeurs" avec Nana O'Neil et Shirley Mason. C'est une des sept pellicules représentant les sept péchés capitaux que le "Passe-Temps" donnera pendant le cours de la saison. Le premier est l'avarice; nous aurons aujourd'hui et demain. Ce drame est d'un réalisme poignant; il nous montre que l'ambition est une bien mauvaise conseillère et que toujours elle fait péir nos maîtres. C'est une vue d'actualité que tous les adultes doivent se faire un devoir de voir et surtout que les enfants peuvent voir. En plus de ces magnifiques productions il y a la cinquième épisode de la main vengeresse "La ligne du silence". Cette séquence, on peut dire, est d'actualité au théâtre et quoique chaque épisode ait un tout, personne ne veut en manquer une partie. En plus, comédie et Gazette Hebdomadaire.

LOEW

Une version exceptionnellement bien arrangée pour la scène de "The Squaw Man" est la principale attraction au théâtre "Loew", la semaine prochaine, à part un programme superbe de vaudeville. Cette production de Mlle Cecil B. De Mille, "The Squaw Man" est jouée par des artistes qui sont autant d'étoiles dans leur genre. Les rôles principaux sont joués par Elliott Dexter, Ann Little, et Katherine Macdonald.

Il y a de quoi rire et s'amuser, à entendre les actes de "Wilkes and Wilkes", dans "The Tang Lesson", pleins d'excentricités amusantes. Charles Wilkes prétend être le premier comédien de l'écran et il l'accomplit une série de tours dont il affirme être l'inventeur.

Une chose très amusante aussi est l'acte de Charles Mack et Compagnie, intitulé "A Friendly Call". Smith et Troy chantent avec le piano, "Somewhere in the Philippines". Sol Berns, "The Train announcer" est un comédien des plus amusants et George et Lily Gardner, synchronistes et acrobates, rendent fort bien leur acte.

"Hide and Seek Detectives", une comédie Sennet typique, et la Gazette de Loew, termineront le programme.

"PAPA" A L'ORPHEUM

Ah! la belle pièce, spirituelle et délicate, finement trébuchée, émaillée de tout cet esprit spontané que de Fiers et de Caillavet ont su mettre à profusion dans leurs nombreuses productions qui ont fait la joie des familles de notre génération. Car les pièces de ces humoristes sont essentiellement des pièces de famille qui n'empruntent pas aux grivoiseries leur esprit et qui savent rester dans le juste sans jamais dépasser les limites de la bienséance. "Papa" est peut-être la perle de cette série d'oeuvres bienfaisantes qui ont pour objet de secouer les papillons noirs et qui y atteignent avec la plus entière, la plus complète des réalisations. Aussi est-ce avec un vif plaisir, une réelle satisfaction que le public de l'Orpheum a accueilli cette fantaisie délicate qui a attiré, contrairement à l'ordinaire pour le lundi, une assistance considérable.

Voici le sujet de cette oeuvre ravissante aux nuances de pastel: Jean, fils légitime du comte de Larzac, a été élevé à la campagne par des paysans dont il adore la vie; il a pour voisine, une jeune roumaine, Georgina, qui vient sans cesse lui demander des conseils, et il est aimablement par la fille de son garde-chasse, Jeanne. Le comte de Larzac, joyeux viveur, se souvient tout à coup qu'il a un fils, arrive à Lenne-mezan, pour embrasser Jean qu'il désire initier à la vie mondaine.

Je ne puis surper le mot, dire, qui le reconnaît par acte authentique, mais la nature simple de Jean ne se plie pas aux exigences des usages mondains et il le repart dans sa campagne. Georgina qui vient trouver Jean se trouve donc en face du comte de Larzac et lui fait si gentiment la confession de sa vie que le père se laisse prendre au charme de cette jeunesse. Il revient auprès de son fils, lui fait revivre que quelques jours, s'attendarde dans cette campagne, il ne s'avoue pas ce qu'il y retient; c'est Jean, plus clairvoyant, qui lui découvre son sentiment et qui fait l'union de ces deux êtres qui s'aiment l'un et l'autre. Quant au fils, il épousera la petite Jeanne, un être plus simple, plus près de lui.

Monsieur Gustave Scheler a toujours remporté dans cette pièce un triomphe, il n'y pourrait manquer encore cette fois. Est-ce à dire que cet artiste fait manque d'autorité dans les pièces plus fortes et sait mieux plier son talent aux rôles de demi-caractères qui sont souriants et remplis de ce renouveau de jeunesse qui illumine la figure et allège la démarche? Non pas. Dans son rôle d'interprète, M. Scheler trouve toujours le moyen d'imprégner aux personnages qu'il joue des traits bien caractéristiques qui s'inspirent de la pensée de l'auteur et parce qu'il cherche à jouer vrai, il se diversifie avec une étonnante virtuosité. Dans le rôle du comte de Larzac, il s'identifie parfaitement au personnage et en donne une physionomie extrêmement sympathique et débordante de vie.

M. Pelletier joue le rôle de Jean, le fils. Evidemment, il fait tout ce qu'il peut pour donner du relief à cette interprétation, mais sa voix caverneuse ne répond guère à l'idée qu'on se fait de ce tout jeune homme. A part cela, son interprétation est bien établie et mérite tous les éloges. M. Filion est le plus amusant des curés de campagne. Quelle sifflante et quel bonhomme! Quelle bonhomie! Quelle finesse sous l'écorce rugueuse de ce fils de campagnard pleusement

dévoué à son culte. C'est une très belle création. M. Roman est un Charmant fort divertissant. M. Harman un paysan nature. M. Valhubert, un notaire habilement aliboué.

Que dire de Mme Demons, sinon qu'elle est toute joie, toute jeunesse, tout entrain et qu'elle donne au rôle de Georgina une allure prodigieusement agréable à voir et à entendre; Mlle Lydie Robert, est une élégante de superbe prestance, Mme Mado Ditz, une petite paysanne touchante et sincère. Somme toute, pièce adorable et interprétation de premier ordre.

Les trois derniers jours, on jouera à l'Orpheum, "Luzette", la pièce si émouvante de Brieux.

HIS MAJESTY

Le succès remporté, hier soir, par "Oh, Boy", la délicieuse comédie si populaire, ne doit pas nous faire oublier les autres précédents. J'ai à cœur de vous recommander une attraction, faite d'un burlesque enlevé et d'une musique ravissante. On s'imagine l'intrigue mieux qu'on ne peut la décrire quand on saura que les situations sont fort compliquées et tiennent les spectateurs en haleine, sans répit. Nous avons entendu bien des comédies musicales à l'Orpheum, mais celle-ci est une nouveauté. Elle est présentée par une troupe d'artistes de premier ordre.

La célèbre et incomparable artiste, Anna Wheaton, a mis à son crédit un des plus beaux succès de sa carrière. Elle chante d'une façon très heureuse. Dans son exécution et son jeu, elle est vraiment extraordinaire. Les fleurs qui lui ont été offertes prouvent à quel point le public est enchanté. Non moins satisfaisant est le succès de Charles Compton et de Hal Farle. Ils ont su tenir tête à l'entraînée comédienne.

Nous ne pouvons insister sur le mérite de chaque figurant de cette considérable troupe, disons que tous, sans exception, ont joué avec brio et ont efficacement secondé les rôles titrés. Les toilettes sont de premier choix et campent bien les jolies filles qui composent les chœurs. La musique a été goûtée avec raison. "Oh, Boy" a fait salle comble, hier; tout fait augurer que ce succès se répètera tant que cette charmante comédie sera à l'affiche.

PRINCESS

Ce populaire théâtre a le mérite d'exceller en programmes de gala et plusieurs numéros sont d'une qualité exceptionnelle. Le succès obtenu à l'annonce des frères Rigolotto et des sœurs Swanson a surpassé toutes les espérances.

La forte assistance d'hier soir leur a fait une réception fort cordiale dans leurs diverses exhibitions de jonglerie, de chant, de danses, de musique, d'acrobatie, etc. Un grand succès a couronné le jeu intéressant des comédiens Dan Bruce et Margot Duffet.

Plusieurs autres scènes sont d'une grande valeur et sont fortement applaudies.

Il y a de riches toilettes, un orchestre délicieux et de beaux décors. Rien ne manque pour plaire et satisfaire ceux qui aiment un vaudeville de premier ordre.

GAYETY

La présence dans la troupe du Gayety cette semaine, de Lew Hilt et de Ina Hayward suffit pour dire que le théâtre Gayety est d'un bon niveau. En effet, ils rendent d'une façon m... illeuse, bien secondés par chaque membre de la troupe, toute la richesse des délicieuses mélodies et assurent le succès de cette revue musicale.

Les deux actes comprennent six scènes, tirées d'un club fashionable de femmes de New-York, les quartiers généraux militaires de France, etc.

La direction ne ménage rien pour satisfaire ses habitués et elle s'ingénie pour leur faire admirer la meilleure musique, les plus belles toilettes et des chœurs de première force.

SAINT-DENIS

Les mystères de Hong-Kong formeront le principal numéro de vaudeville, cette semaine.

Le théâtre St-Denis a fait une petite innovation. Les représentations de vaudeville et de vus animées commenceront le dimanche après-midi au lieu du lundi, comme par le passé.

La pièce les mystères de Hong-Kong, sera très attrayante. Il y aura des costumes originaux.

La comédie de Fred Norman: "Montreal's Own", est très amusante. Kave Morey et M. J. Brown ont des merveilles dans ce vaudeville. Brown et Taylor sont des danseurs et des chanteurs émérites. Leur répertoire est choisi et varié.

Le film "Son Inspiration" est intéressant. May Allison y joue. Les nouvelles de Pathé et la comédie de Keystone feront de ce programme le meilleur qu'il y ait eu à Montréal.

CONCERTS

2ème DE "MIREILLE" AU MONUMENT NATIONAL

C'est demain mercredi qu'aura lieu au Monument National la deuxième représentation de "Mireille" le charmant opéra de Gounod qui a obtenu un si grand succès mardi dernier. La décision prise par Mme D. Masson est excellente, beaucoup de personnes faute de place n'ayant pu voir l'oeuvre et la façon dont s'enlèvent les billets chez Archambault et chez Lindsay tout en donnant raison à l'organisation fait prévoir un succès semblable au premier jour. Les interprètes sont les mêmes et beaucoup de ceux qui les ont entendus veulent encore applaudir Mlle Gonthier et M. Préur dans leurs airs et duos si excellentement chantés. Mme J. Maubourg-Roberval qui a bien voulu tenir à côté de Taven quelle a si souvent chanté au théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles. Mlle Courville et Brosseau, si charmantes dans leurs rôles respectifs d'Andréolone et de Clémence. M. Vaillancourt qui dans la grande scène du Rhône a montré des qualités dramatiques très intenses. M. Paquin qui a chanté fort bien la belle finale du 2ème acte. M. Leclair qui lui donne très bien la couleur. Enfin les chœurs qui enlèvent brillamment les ensembles et tiennent la Farandole qu'on dit une critique. La majeure partie des chanteurs de ce programme sont élèves du studio Issaurel-Lapalme, c'est tout dire. Donc qu'on se presse si l'on veut avoir la bonne fortune d'entendre "Mireille".

Prochains spectacles en préparation par la même société: "Le portrait de Manon", "Filion et Baudouin", "Le Jongleur de Notre-Dame", "La Fille de Mme Angot", et "La grande revue Lyrique".

CONCERT MISHA ELMAN

C'est dimanche prochain, le 26 chaud, A. Lefebvre, etc.

TROIS ANNEES DANS UNE PRI-SON ALLEMANDE

L'histoire de la grande guerre contiendra de

L'HON. JULES ALLARD CÉLÈBRE UN DOUBLE ANNIVERSAIRE

Le ministre des Terres et Forêts a soixante ans aujourd'hui et il fait partie du gouvernement Gouin depuis sa formation. — Une belle carrière politique.

L'honorable Jules Allard, ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement Gouin, célèbre aujourd'hui le soixantième anniversaire de sa naissance et le dixième de son entrée au ministère des Terres et Forêts. Ce double anniversaire est un événement dans la carrière publique de l'hon. M. Allard qu'on ne peut passer sous silence, et il convient de profiter de la circonstance pour dire un peu de ce que fut la carrière de ce bon serviteur de la province.



L'HON. JULES ALLARD, qui célèbre aujourd'hui son sixième anniversaire de naissance et le dixième de son entrée au Ministère des Terres et Forêts.

En 1897, M. Victor Gladu décédait, laissant inoccupé le siège d'Yamaska. L'honorable M. Marchand fit appel au dévouement de l'hon. Jules Allard et le pria de faire la lutte dans ce comté. Celui-ci accepta la candidature et fut élu le 22 décembre 1897. Il avait comme adversaire M. A. A. Mondou, député d'Yamaska aux Communes de 1911 à 1917.

La carrière politique de l'hon. M. Allard commence avec cette victoire. Il est réélu en 1900 et en 1904 par acclamation. En 1905, quand sir Lomer Gouin forma son premier ministère, il pria l'hon. Allard d'en faire partie, il lui confia le ministère des Travaux Publics. Il le nomma en même temps conseiller législatif pour la division de Lanaudière. Il devint ensuite le leader du Conseil. En 1906, on lui donna l'important ministère de l'Agriculture, et le 21 janvier 1909 celui des Terres et Forêts. Telle est en résumé la carrière politique du ministre des Terres et Forêts.

On peut dire sans crainte de se tromper que le succès de cette longue et fructueuse carrière est dû au haut sens pratique et à l'honnêteté de M. Allard. Homme de devoir, il se consacra tout entier au bon gouvernement de la chose publique, des son entrée dans la politique. Ses qualités d'administrateur trouvèrent aux Travaux Publics et à l'Agriculture et principalement au ministère des Terres et Forêts, un vaste champ pour s'affirmer. Il sut développer sagement et pratiquement cette richesse incalculable qui réside dans nos forêts. Il en fit, pour la province, un trésor inestimable qui est l'un des facteurs de notre excellente position financière. Ce fut le grand travail de sa vie et il s'y consacra sans relâche.

Sous des dehors humbles et modestes, l'honorable Allard cache un grand talent d'administrateur et un haut sens politique et ses décisions sont toujours marquées au coin du meilleur jugement. Il a fait sa marque au Barreau et jusqu'à son entrée dans le ministère, il était l'avocat

le plus en vue de la région de la Rive Sud.

Son administration peut se résumer dans ces mots : Le bien du peuple. C'est un Canadien-français qui veut le bien de sa race et cherche, par tous les moyens honnêtes, à en assurer le développement et l'expansion.

L'honorable M. Allard est aussi un lutteur et il sait le prouver à l'Assemblée législative. En 1910, il donna comme conseiller législatif pour le comté de Drummond et ce, au moment où M. Henri Bourassa et ses partisans, siégeant à l'Assemblée législative, reprochaient à sir Lomer Gouin, d'avoir nommé au ministère des Terres et Forêts, un ministre qui siégeait au Conseil, et qui ne pouvait répondre à la critique faite de ses actes. Il remporta le comté après une lutte mémorable et défendit sa politique et celle de ses collègues sur le parquet de la Chambre.

Celui qui écrit ces lignes a connu l'hon. M. Allard, au début de sa carrière et à toujours suivi sa marche ascendante dans la politique provinciale. Et à ce sujet nous avons à la mémoire un fait qui démontre bien que dès son jeune âge, l'hon. M. Allard donnait déjà les plus belles espérances. Ses professeurs de Nicolet se plaisaient à prédire que cet élève ferait sa marque partout où il irait, et que ses qualités et son jugement le feraient réussir mieux qu'un de ses condisciples du même comté, qui, pourtant, avait plus que lui, le talent de la parole. Le temps a son donné raison à cette prophétie.

Le Canada présente à l'hon. Jules Allard, ses meilleurs vœux de prospérité et de bonheur.

Une Requête en faveur de l'Instruction obligatoire

Une importante réunion à l'archevêché. — Une liste des citoyens des plus représentatifs qui se prononcent en faveur de cette réforme.

Une délégation des citoyens qui ont signé la requête ci-après, composée des sénateurs Biqué, Beaubien et Dandurand, et de M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce, J. V. Desaulniers, président de la Commission scolaire, section Ouest, et A. W. Patenaude, membre de la Commission scolaire, section Nord, a été reçue samedi par Monseigneur Bruchési.

M. Dandurand lut à Sa Grandeur la requête précitée ainsi qu'une lettre de M. Alexandre Lacoste, exprimant les vœux des signataires de cette requête pour la portée que devrait avoir cette loi. C'est l'intention des Requêteurs que les pères de famille soient tenus de donner une instruction suffisante à leurs enfants, mais cette loi d'obligation devrait contenir une clause formelle, leur assurant le libre choix de l'école et les dispensant de l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école de leur arrondissement s'ils opposent des griefs au conseil scolaire. En d'autres termes, nous devrions avoir l'instruction obligatoire mais non l'école obligatoire, tout comme en Belgique dont la loi d'obligation scolaire — au chapitre de "l'obligation scolaire" — déclare que les chefs de famille s'acquittent de cette obligation en faisant instruire leurs enfants dans un lieu ou en les faisant instruire à domicile et l'article 2 établit immédiatement la sauvegarde nécessaire. Cet article se lit comme suit : "L'obligation imposée à l'article précédent est suspendue 1. lorsqu'il n'y a pas d'école dans un rayon de quatre kilomètres de l'habitation de l'enfant ; 2. lorsque les parents ou tuteurs opposent des griefs de conscience à l'envoi de leurs enfants ou pupilles dans toute école située dans un rayon de quatre kilomètres de leur résidence." M. Dandurand lut aussi une lettre de lord Shaughnessy, dont nous publions le texte ci-dessous.

Les membres de la délégation donnèrent chacun leurs vœux à Sa Grandeur dont l'accueil fut, comme toujours, des plus aimables. M. Geoffrion, qui avait recueilli la majorité des signatures, affirma que cette requête était la plus populaire qu'il eût encore présentée à ses concitoyens. Son secrétaire, M. L. E. Geoffrion, lut au chiffre qui lui avait été indiqué.

M. A. W. Patenaude dit qu'il s'intéressait sérieusement aux progrès des enfants et qu'il regrettrait amèrement la désertion prématurée des écoles. S'appuyant sur les statistiques qui lui furent fournies par les directeurs et directrices de 36 écoles du district Nord, il constata qu'au mois de septembre 1917, il y avait dans 36 écoles en tout 2,103 élèves, en 1916, 2,141 élèves, en 1915, 2,103, en 1914, 2,111 élèves, en 1913, 2,103, en 1912, 2,111, en 1911, 2,103, en 1910, 2,111, en 1909, 2,103, en 1908, 2,111, en 1907, 2,103, en 1906, 2,111, en 1905, 2,103, en 1904, 2,111, en 1903, 2,103, en 1902, 2,111, en 1901, 2,103, en 1900, 2,111, en 1899, 2,103, en 1898, 2,111, en 1897, 2,103, en 1896, 2,111, en 1895, 2,103, en 1894, 2,111, en 1893, 2,103, en 1892, 2,111, en 1891, 2,103, en 1890, 2,111, en 1889, 2,103, en 1888, 2,111, en 1887, 2,103, en 1886, 2,111, en 1885, 2,103, en 1884, 2,111, en 1883, 2,103, en 1882, 2,111, en 1881, 2,103, en 1880, 2,111, en 1879, 2,103, en 1878, 2,111, en 1877, 2,103, en 1876, 2,111, en 1875, 2,103, en 1874, 2,111, en 1873, 2,103, en 1872, 2,111, en 1871, 2,103, en 1870, 2,111, en 1869, 2,103, en 1868, 2,111, en 1867, 2,103, en 1866, 2,111, en 1865, 2,103, en 1864, 2,111, en 1863, 2,103, en 1862, 2,111, en 1861, 2,103, en 1860, 2,111, en 1859, 2,103, en 1858, 2,111, en 1857, 2,103, en 1856, 2,111, en 1855, 2,103, en 1854, 2,111, en 1853, 2,103, en 1852, 2,111, en 1851, 2,103, en 1850, 2,111, en 1849, 2,103, en 1848, 2,111, en 1847, 2,103, en 1846, 2,111, en 1845, 2,103, en 1844, 2,111, en 1843, 2,103, en 1842, 2,111, en 1841, 2,103, en 1840, 2,111, en 1839, 2,103, en 1838, 2,111, en 1837, 2,103, en 1836, 2,111, en 1835, 2,103, en 1834, 2,111, en 1833, 2,103, en 1832, 2,111, en 1831, 2,103, en 1830, 2,111, en 1829, 2,103, en 1828, 2,111, en 1827, 2,103, en 1826, 2,111, en 1825, 2,103, en 1824, 2,111, en 1823, 2,103, en 1822, 2,111, en 1821, 2,103, en 1820, 2,111, en 1819, 2,103, en 1818, 2,111, en 1817, 2,103, en 1816, 2,111, en 1815, 2,103, en 1814, 2,111, en 1813, 2,103, en 1812, 2,111, en 1811, 2,103, en 1810, 2,111, en 1809, 2,103, en 1808, 2,111, en 1807, 2,103, en 1806, 2,111, en 1805, 2,103, en 1804, 2,111, en 1803, 2,103, en 1802, 2,111, en 1801, 2,103, en 1800, 2,111, en 1799, 2,103, en 1798, 2,111, en 1797, 2,103, en 1796, 2,111, en 1795, 2,103, en 1794, 2,111, en 1793, 2,103, en 1792, 2,111, en 1791, 2,103, en 1790, 2,111, en 1789, 2,103, en 1788, 2,111, en 1787, 2,103, en 1786, 2,111, en 1785, 2,103, en 1784, 2,111, en 1783, 2,103, en 1782, 2,111, en 1781, 2,103, en 1780, 2,111, en 1779, 2,103, en 1778, 2,111, en 1777, 2,103, en 1776, 2,111, en 1775, 2,103, en 1774, 2,111, en 1773, 2,103, en 1772, 2,111, en 1771, 2,103, en 1770, 2,111, en 1769, 2,103, en 1768, 2,111, en 1767, 2,103, en 1766, 2,111, en 1765, 2,103, en 1764, 2,111, en 1763, 2,103, en 1762, 2,111, en 1761, 2,103, en 1760, 2,111, en 1759, 2,103, en 1758, 2,111, en 1757, 2,103, en 1756, 2,111, en 1755, 2,103, en 1754, 2,111, en 1753, 2,103, en 1752, 2,111, en 1751, 2,103, en 1750, 2,111, en 1749, 2,103, en 1748, 2,111, en 1747, 2,103, en 1746, 2,111, en 1745, 2,103, en 1744, 2,111, en 1743, 2,103, en 1742, 2,111, en 1741, 2,103, en 1740, 2,111, en 1739, 2,103, en 1738, 2,111, en 1737, 2,103, en 1736, 2,111, en 1735, 2,103, en 1734, 2,111, en 1733, 2,103, en 1732, 2,111, en 1731, 2,103, en 1730, 2,111, en 1729, 2,103, en 1728, 2,111, en 1727, 2,103, en 1726, 2,111, en 1725, 2,103, en 1724, 2,111, en 1723, 2,103, en 1722, 2,111, en 1721, 2,103, en 1720, 2,111, en 1719, 2,103, en 1718, 2,111, en 1717, 2,103, en 1716, 2,111, en 1715, 2,103, en 1714, 2,111, en 1713, 2,103, en 1712, 2,111, en 1711, 2,103, en 1710, 2,111, en 1709, 2,103, en 1708, 2,111, en 1707, 2,103, en 1706, 2,111, en 1705, 2,103, en 1704, 2,111, en 1703, 2,103, en 1702, 2,111, en 1701, 2,103, en 1700, 2,111, en 1699, 2,103, en 1698, 2,111, en 1697, 2,103, en 1696, 2,111, en 1695, 2,103, en 1694, 2,111, en 1693, 2,103, en 1692, 2,111, en 1691, 2,103, en 1690, 2,111, en 1689, 2,103, en 1688, 2,111, en 1687, 2,103, en 1686, 2,111, en 1685, 2,103, en 1684, 2,111, en 1683, 2,103, en 1682, 2,111, en 1681, 2,103, en 1680, 2,111, en 1679, 2,103, en 1678, 2,111, en 1677, 2,103, en 1676, 2,111, en 1675, 2,103, en 1674, 2,111, en 1673, 2,103, en 1672, 2,111, en 1671, 2,103, en 1670, 2,111, en 1669, 2,103, en 1668, 2,111, en 1667, 2,103, en 1666, 2,111, en 1665, 2,103, en 1664, 2,111, en 1663, 2,103, en 1662, 2,111, en 1661, 2,103, en 1660, 2,111, en 1659, 2,103, en 1658, 2,111, en 1657, 2,103, en 1656, 2,111, en 1655, 2,103, en 1654, 2,111, en 1653, 2,103, en 1652, 2,111, en 1651, 2,103, en 1650, 2,111, en 1649, 2,103, en 1648, 2,111, en 1647, 2,103, en 1646, 2,111, en 1645, 2,103, en 1644, 2,111, en 1643, 2,103, en 1642, 2,111, en 1641, 2,103, en 1640, 2,111, en 1639, 2,103, en 1638, 2,111, en 1637, 2,103, en 1636, 2,111, en 1635, 2,103, en 1634, 2,111, en 1633, 2,103, en 1632, 2,111, en 1631, 2,103, en 1630, 2,111, en 1629, 2,103, en 1628, 2,111, en 1627, 2,103, en 1626, 2,111, en 1625, 2,103, en 1624, 2,111, en 1623, 2,103, en 1622, 2,111, en 1621, 2,103, en 1620, 2,111, en 1619, 2,103, en 1618, 2,111, en 1617, 2,103, en 1616, 2,111, en 1615, 2,103, en 1614, 2,111, en 1613, 2,103, en 1612, 2,111, en 1611, 2,103, en 1610, 2,111, en 1609, 2,103, en 1608, 2,111, en 1607, 2,103, en 1606, 2,111, en 1605, 2,103, en 1604, 2,111, en 1603, 2,103, en 1602, 2,111, en 1601, 2,103, en 1600, 2,111, en 1599, 2,103, en 1598, 2,111, en 1597, 2,103, en 1596, 2,111, en 1595, 2,103, en 1594, 2,111, en 1593, 2,103, en 1592, 2,111, en 1591, 2,103, en 1590, 2,111, en 1589, 2,103, en 1588, 2,111, en 1587, 2,103, en 1586, 2,111, en 1585, 2,103, en 1584, 2,111, en 1583, 2,103, en 1582, 2,111, en 1581, 2,103, en 1580, 2,111, en 1579, 2,103, en 1578, 2,111, en 1577, 2,103, en 1576, 2,111, en 1575, 2,103, en 1574, 2,111, en 1573, 2,103, en 1572, 2,111, en 1571, 2,103, en 1570, 2,111, en 1569, 2,103, en 1568, 2,111, en 1567, 2,103, en 1566, 2,111, en 1565, 2,103, en 1564, 2,111, en 1563, 2,103, en 1562, 2,111, en 1561, 2,103, en 1560, 2,111, en 1559, 2,103, en 1558, 2,111, en 1557, 2,103, en 1556, 2,111, en 1555, 2,103, en 1554, 2,111, en 1553, 2,103, en 1552, 2,111, en 1551, 2,103, en 1550, 2,111, en 1549, 2,103, en 1548, 2,111, en 1547, 2,103, en 1546, 2,111, en 1545, 2,103, en 1544, 2,111, en 1543, 2,103, en 1542, 2,111, en 1541, 2,103, en 1540, 2,111, en 1539, 2,103, en 1538, 2,111, en 1537, 2,103, en 1536, 2,111, en 1535, 2,103, en 1534, 2,111, en 1533, 2,103, en 1532, 2,111, en 1531, 2,103, en 1530, 2,111, en 1529, 2,103, en 1528, 2,111, en 1527, 2,103, en 1526, 2,111, en 1525, 2,103, en 1524, 2,111, en 1523, 2,103, en 1522, 2,111, en 1521, 2,103, en 1520, 2,111, en 1519, 2,103, en 1518, 2,111, en 1517, 2,103, en 1516, 2,111, en 1515, 2,103, en 1514, 2,111, en 1513, 2,103, en 1512, 2,111, en 1511, 2,103, en 1510, 2,111, en 1509, 2,103, en 1508, 2,111, en 1507, 2,103, en 1506, 2,111, en 1505, 2,103, en 1504, 2,111, en 1503, 2,103, en 1502, 2,111, en 1501, 2,103, en 1500, 2,111, en 1499, 2,103, en 1498, 2,111, en 1497, 2,103, en 1496, 2,111, en 1495, 2,103, en 1494, 2,111, en 1493, 2,103, en 1492, 2,111, en 1491, 2,103, en 1490, 2,111, en 1489, 2,103, en 1488, 2,111, en 1487, 2,103, en 1486, 2,111, en 1485, 2,103, en 1484, 2,111, en 1483, 2,103, en 1482, 2,111, en 1481, 2,103, en 1480, 2,111, en 1479, 2,103, en 1478, 2,111, en 1477, 2,103, en 1476, 2,111, en 1475, 2,103, en 1474, 2,111, en 1473, 2,103, en 1472, 2,111, en 1471, 2,103, en 1470, 2,111, en 1469, 2,103, en 1468, 2,111, en 1467, 2,103, en 1466, 2,111, en 1465, 2,103, en 1464, 2,111, en 1463, 2,103, en 1462, 2,111, en 1461, 2,103, en 1460, 2,111, en 1459, 2,103, en 1458, 2,111, en 1457, 2,103, en 1456, 2,111, en 1455, 2,103, en 1454, 2,111, en 1453, 2,103, en 1452, 2,111, en 1451, 2,103, en 1450, 2,111, en 1449, 2,103, en 1448, 2,111, en 1447, 2,103, en 1446, 2,111, en 1445, 2,103, en 1444, 2,111, en 1443, 2,103, en 1442, 2,111, en 1441, 2,103, en 1440, 2,111, en 1439, 2,103, en 1438, 2,111, en 1437, 2,103, en 1436, 2,111, en 1435, 2,103, en 1434, 2,111, en 1433, 2,103, en 1432, 2,111, en 1431, 2,103, en 1430, 2,111, en 1429, 2,103, en 1428, 2,111, en 1427, 2,103, en 1426, 2,111, en 1425, 2,103, en 1424, 2,111, en 1423, 2,103, en 1422, 2,111, en 1421, 2,103, en 1420, 2,111, en 1419, 2,103, en 1418, 2,111, en 1417, 2,103, en 1416, 2,111, en 1415, 2,103, en 1414, 2,111, en 1413, 2,103, en 1412, 2,111, en 1411, 2,103, en 1410, 2,111, en 1409, 2,103, en 1408, 2,111, en 1407, 2,103, en 1406, 2,111, en 1405, 2,103, en 1404, 2,111, en 1403, 2,103, en 1402, 2,111, en 1401, 2,103, en 1400, 2,111, en 1399, 2,103, en 1398, 2,111, en 1397, 2,103, en 1396, 2,111, en 1395, 2,103, en 1394, 2,111, en 1393, 2,103, en 1392, 2,111, en 1391, 2,103, en 1390, 2,111, en 1389, 2,103, en 1388, 2,111, en 1387, 2,103, en 1386, 2,111, en 1385, 2,103, en 1384, 2,111, en 1383, 2,103, en 1382, 2,111, en 1381, 2,103, en 1380, 2,111, en 1379, 2,103, en 1378, 2,111, en 1377, 2,103, en 1376, 2,111, en 1375, 2,103, en 1374, 2,111, en 1373, 2,103, en 1372, 2,111, en 1371, 2,103, en 1370, 2,111, en 1369, 2,103, en 1368, 2,111, en 1367, 2,103, en 1366, 2,111, en 1365, 2,103, en 1364, 2,111, en 1363, 2,103, en 1362, 2,111, en 1361, 2,103, en 1360, 2,111, en 1359, 2,103, en 1358, 2,111, en 1357, 2,103, en 1356, 2,111, en 1355, 2,103, en 1354, 2,111, en 1353, 2,103, en 1352, 2,111, en 1351, 2,103, en 1350, 2,111, en 1349, 2,103, en 1348, 2,111, en 1347, 2,103, en 1346, 2,111, en 1345, 2,103, en 1344, 2,111, en 1343, 2,103, en 1342, 2,111, en 1341, 2,103, en 1340, 2,111, en 1339, 2,103, en 1338, 2,111, en 1337, 2,103, en 1336, 2,111, en 1335, 2,103, en 1334, 2,111, en 1333, 2,103, en 1332, 2,111, en 1331, 2,103, en 1330, 2,111, en 1329, 2,103, en 1328, 2,111, en 1327, 2,103, en 1326, 2,111, en 1325, 2,103, en 1324, 2,111, en 1323, 2,103, en 1322, 2,111, en 1321, 2,103, en 1320, 2,111, en 1319, 2,103, en 1318, 2,111, en 1317, 2,103, en 1316, 2,111, en 1315, 2,103, en 1314, 2,111, en 1313, 2,103, en 1312, 2,111, en 1311, 2,103, en 1310, 2,111, en 1309, 2,103, en 1308, 2,111, en 1307, 2,103, en 1306, 2,111, en 1305, 2,103, en 1304, 2,111, en 1303, 2,103, en 1302, 2,111, en 1301, 2,103, en 1300, 2,111, en 1299, 2,103, en 1298, 2,111, en 1297, 2,103, en 1296, 2,111, en 1295, 2,103, en 1294, 2,111, en 1293, 2,103, en 1292, 2,111, en 1291, 2,103, en 1290, 2,111, en 1289, 2,103, en 1288, 2,111, en 1287, 2,103, en 1286, 2,111, en 1285, 2,103, en 1284, 2,111, en 1283, 2,103, en 1282, 2,111, en 1281, 2,103, en 1280, 2,111, en 1279, 2,103, en 1278, 2,111, en 1277, 2,103, en 1276, 2,111, en 1275, 2,103, en 1274, 2,111, en 1273, 2,103, en 1272, 2,111, en 1271, 2,103, en 1270, 2,111, en 1269, 2,103, en 1268, 2,111, en 1267, 2,103, en 1266, 2,111, en 1265, 2,103, en 1264, 2,111, en 1263, 2,103, en 1262, 2,111, en 1261, 2,103, en 1260, 2,111, en 1259, 2,103, en 1258, 2,111, en 1257, 2,103, en 1256, 2,111, en 1255, 2,103, en 1254, 2,111, en 1253, 2,103, en 1252, 2,111, en 1251, 2,103, en 1250, 2,111, en 1249, 2,103, en 1248, 2,111, en 1247, 2,103, en 1246, 2,111, en 1245, 2,103, en 1244, 2,111, en 1243, 2,103, en 1242, 2,111, en 1241, 2,103, en 1240, 2,111, en 1239, 2,103, en 1238, 2,111, en 1237, 2,103, en 1236, 2,111, en 1235, 2,103, en 1234, 2,111, en 1233, 2,103, en 1232, 2,111, en 1231, 2,103, en 1230, 2,111, en 1229, 2,103, en 1228, 2,111, en 1227, 2,103, en 1226, 2,111, en 1225, 2,103, en 1224, 2,111, en 1223, 2,103, en 1222, 2,111, en 1221, 2,103, en 1220, 2,111, en 1219, 2,103, en 1218, 2,111, en 1217, 2,103, en 1216, 2,111, en 1215,